



4-5

DOSSIER
14 octobre 2012 :
élections communales



« L'Ylo jardin »
Une nouvelle crèche à Jette



31 octobre 2012
Halloween au parc Garcet



irisnet
n° 201

FÊTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE | DUURZAAMHEIDSFEEST



27.10.2012
GC. ESSEGEM

RUE LEOPOLD I-STRAAT 329 - 1090 JETTE

WORKSHOPS 5 SENSES > 14.00 | 18.00 **GRATUIT GRATIS**

OUIË

- DÉCOUVRIR - COMPOSER - JOUER AVEC L'ORCHESTRE D'UN JOUR (ADULTES)
- ATELIER DE MUSIQUE (ENFANTS 0 - 8 ANS)

REUK

- JE EIGEN PARFUM CREËREN (VOLWASSENEN)
- EEN NATUURLIJKE GEUR VOOR HET HUIS (VOLWASSENEN)

GOÛT

- DEVINER LES HERBES DE LA SAISON (TOUT LE MONDE)
- ATELIER DE CUISINE "5 GOÛTS" (ADULTES)

TASTZIN

- CRÉATIF MET OUDE BOEKEN (KINDEREN)
- WORKSHOP JEZELF MASSEREN (VOLWASSENEN)

VUE

- 2ND HAND NEW LIFE - RELOOKING WORKSHOP (TOUT LE MONDE)

LES ATELIERS SE DONNERONT SOIT EN FRANÇAIS, EN NÉERLANDAIS OU DANS LES 2 LANGUES | DE WORKSHOPS ZIJN IN HET NEDERLANDS, IN HET FRANS OF IN BEIDE TALEN.

18.00 CONCERT DE CLÔTURE (ORCHESTRE D'UN JOUR) | SLOTCONCERT (EËNDAGSORKEST)

INFO CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE | CEL DUURZAME ONTWIKKELING | 02 422 31 12

UNE ORGANISATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRES ET ECHEVENS DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DE L'ÉCRIVAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN COLLABORATION AVEC LES CENTRES CULTURELS ET LES BIBLIOTHÈQUES JETTOIS.
EEN ORGANISATIE VAN HET COLLEGE VAN BOURGMEESTERS EN SCHIEFERS VAN DE GEMEENTE JETTE, OP INITIATIEF VAN DE SCHRIJVER VAN DUURZAME ONTWIKKELING IN SAMENWERKING MET DE CULTURELE CENTRA EN BIBLIOTHEKA VAN JETTE.



Fête du Développement Durable

Pour cette 4^{ème} édition, les organisateurs de la Fête du Développement Durable, vous ont à nouveau concocté un programme qui ravira petits et grands. Pas de voyages lointains ou de terres inconnues cette année, mais une expédition passionnante à travers les 5 sens : l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher et de la vue. Tout au long de la journée, vous pourrez également profiter d'une collation agréable et équitable au café du GC Essegem.

Découvrez tous les détails

P. 12

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette
Tél. : 02 423 12 11
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Les services communaux Cadre de Vie Theodor 108

Fin juin, les services Cadre de Vie de la commune de Jette ont déménagé vers le bâtiment Theodor 108. Malgré une lagrde diffusion de l'information, de nombreux Jettois se rendent encore inutilement à La Maison communale, chaussée de Wemmel, pour ces services. D'où ce petit rappel.

Vous aurez sans doute remarqué en passant dans la rue Léon Theodor que l'ancien bâtiment Pfizer avait été entièrement rénové. Dans ces bureaux, situés à hauteur du numéro 108, les services Cadre de Vie de l'administration communale, entre autres, ont trouvé un nouveau toit.

Pour les services Gestion du Territoire (Urbanisme), Espace public, Patrimoine communal, Mobilité et Développement durable,

il vous faut donc dorénavant vous rendre au numéro 108 de la rue Theodor.

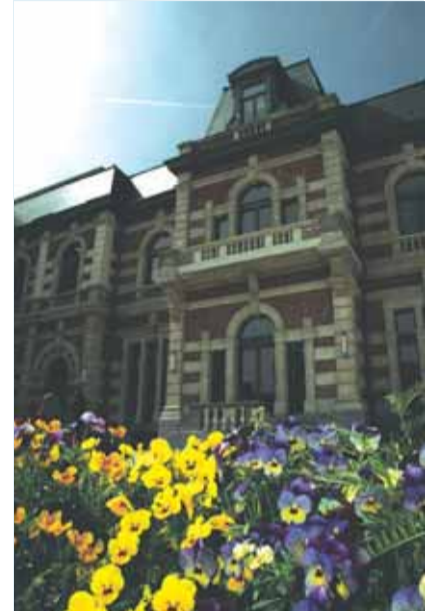
Les heures d'ouverture restent les mêmes, comme pour le reste de l'administration communale. Aux mois de juillet et août, ces services communaux seront donc ouverts au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h. A l'exception du service Gestion du Territoire (Urbanisme) qui est fermé le mardi.



Pour les services Gestion du Territoire (Urbanisme), Espace public, Patrimoine communal, Mobilité et Développement durable, il vous faut donc dorénavant vous rendre au numéro 108 de la rue Theodor.

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



Horaire des services communaux

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 19h

Autres services

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 16h

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
Espace public, Gestion du Territoire (Urbanisme), Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 16h

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat : 02.422.46.11
• Service social : 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye, 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 24 octobre 2012 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



De vrais « commis de l'Etat » ...

L'expression est aujourd'hui désuète, mais elle signifiait bien ce qu'elle voulait dire. Un commis de l'Etat, c'était cet homme ou cette femme qui assumait une tâche importante pour la nation, dans la discrétion de sa fonction, mais avec la reconnaissance et la confiance des mandataires politiques.

Johan De Becker, notre Chef de Zone, a vu son mandat renouvelé pour la troisième fois à l'unanimité des membres du Conseil de Police (voir page 7). Je tenais à saluer ici le travail d'un homme qui fut Chef de Corps de la Police communale de Jette, qui s'est investi avec rigueur dans la création de la Police unique structurée à deux niveaux (niveau fédéral et niveau local) et qui a été l'acteur principal de la mise en œuvre et de la gestion de notre Zone de Police de Bruxelles-Ouest.

A travers lui, je salue l'ensemble des commissaires et cadres qui organisent quotidiennement cette Zone pour veiller à l'ordre et la sécurité, et aussi plus particulièrement Jacques Gorteman, notre Commissaire divisionnaire dont chacun sait la disponibilité et l'implication jettoise et qui est numéro 2 de la zone de police.

Police que rejoint notre Fonctionnaire de Prévention, Stéphanie Hugo, après dix ans de loyaux services à la tête du service de Prévention de la commune. En effet, Stéphanie Hugo est l'une des quatre lauréates ayant réussi le très difficile examen d'entrée à l'école des Officiers. Gageons que devenue Commissaire, elle reviendra au service des Jettois.

Que tous trois se voient ici gratifiés de la reconnaissance de la population jettoise pour leur engagement à son service. La fonction de la Police est une fonction noble dans une démocratie. Nous devons nous en souvenir.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

Fête de l'Aïd El Kebir Jette et Molenbeek prévoient un abattoir

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête de l'Aïd El Kebir le jeudi 25 octobre 2012 (probablement). La date exacte sera fixée une semaine avant. La règle veut que la Fête de l'Aïd El Kebir ait lieu 70 jours après la fin du ramadan, à la fin du 12^{ème} mois lunaire qui est celui du pèlerinage (Hadj) à La Mecque.

Pendant cette fête, un mouton est traditionnellement sacrifié. Afin que cette fête se passe dans les meilleures conditions possibles, en respect avec les traditions et les dispositions relatives au bien-être animal, la commune de Jette, en collaboration avec Molenbeek, a prévu un abattoir temporaire agréé sur la commune de Molenbeek. Celui-ci sera ouvert durant deux jours (les 25 et 26 octobre si la date est maintenue comme telle).

Pas de sacrifice à la maison

La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi, les administrations communales mettent en place (seules ou en partenariat avec d'autres communes) des abattoirs temporaires agréés permettant l'abattage des moutons. De cette manière, l'importante

fête de la communauté musulmane se déroule dans des conditions optimales d'hygiène.

Et à Jette?

Comme les années précédentes, la commune de Jette collaborera avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Les citoyens jettois pourront s'inscrire cette année pendant deux jours : les 22 et 23 octobre de 8 à 16h auprès de l'administration communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 €. Notez que, lors des inscriptions, chaque personne pourra se présenter avec un maximum de 4 cartes d'identité. Une règle qui sera appliquée à la lettre ! Attention, le jour de l'abattage aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription.



Renseignements : Service Gestion du Territoire de Jette – Tél : 02.422.31.50 (Najia Belfaquih) / Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean – Ecoconseiller – 02.527.20.04.

Rénovation de la place Reine Astrid

Des ateliers participatifs se sont tenus les 10 et 24 septembre

La Région de Bruxelles-Capitale a décidé, en 2008, de réaliser une nouvelle ligne de tram. Dans ce cadre, un parking souterrain sera construit et la place Reine Astrid sera rénovée. A propos de cette dernière, l'agence Atrium a invité les commerçants, clients et habitants à participer à des ateliers pour réfléchir à ce qu'elle pourrait être. Résultat : une bonne ambiance et des idées.



Le Jette Info du mois de septembre avait annoncé deux réunions participatives, ouvertes à tous, pour réfléchir au réaménagement futur de la place Reine Astrid.

Pour rappel, le gouvernement bruxellois a décidé le 3 juillet 2008 de créer une ligne de tram « 9 » entre Simonis et l'avenue Houba de Strooper dont le tracé passe par les avenues de Jette, de l'Exposition et de l'Arbre Ballon. Le gouvernement a également décidé que des mesures compensatoires devaient être prises, à savoir : la rénovation de l'espace public le long du tracé, la construction d'un parking souterrain sous l'avenue de Jette et la rénovation de la place du Reine Astrid. Les budgets régionaux et fédéraux sont prévus à ces effets.

La commune et Atrium ont voulu associer riverains et commerçants pour réfléchir à ce que pourrait être notre nouveau Miroir. Une quinzaine d'habitants, commerçants ou responsables ont échangé sur les atouts et les faiblesses de la place avec les auteurs de projet.

Un consensus s'est clairement dégagé pour :

- Libérer la place Reine Astrid des voitures et redonner l'espace aux piétons, clients, terrasses et animations
- Garder du stationnement de courte durée en surface et mettre le stationnement de longue durée en sous-sol

- Maintenir un accès facile pour les maraîchers lors des marchés en semaine et surtout le dimanche
- Elargir les trottoirs pour rendre les commerces plus accueillants
- Verdurer la place
- Travailler avec des matériaux de qualité et intégrer dans la réflexion notamment les rues Léopold I^{er}, Theodor et Timmermans
- Réfléchir au traitement du dénivelé de la place
- Prévoir du mobilier urbain (bacs à fleurs, luminaires, éclairage des façades, panneau d'information, ...) et pourquoi pas une fontaine.

L'ambiance était conviviale et studieuse. Toutes les idées étaient bonnes à exprimer. En conclusion, chacun s'accordait à dire que Jette tient là une très belle opportunité pour redynamiser ce noyau commerçant très important.

Un rapport sera réalisé et communiqué par Atrium avec les réflexions et les conclusions de ces premiers travaux. Votre Jette Info y reviendra certainement. N'oublions pas que l'ensemble des projets (ligne, parking et aménagement des espaces publics) seront bien entendu soumis à enquête publique, à vos commentaires et remarques.

14 octobre 2012 : élections communales

Le deuxième dimanche d'octobre, les électeurs jettois choisiront leurs représentants communaux en vue de renouveler le conseil communal, comme tous les six ans. C'est parmi les conseillers communaux que seront ensuite désignés les échevins et le bourgmestre. Des élections importantes donc, car ce choix détermine les orientations politiques qui seront suivies en matière de sécurité, de prévention, de logement, de propreté, d'espace public, d'infrastructures (pré-)scolaires et sportives, d'accueil des enfants et des aînés. Bref, celles qui créent notre cadre de vie.

Pourquoi voter ?

Vous choisirez, le 14 octobre prochain, vos représentants au conseil communal, le niveau de pouvoir le plus proche de votre quotidien. Votre choix aura un impact direct sur votre cadre de vie immédiat.

Qui doit voter ?

Le vote est obligatoire en Belgique. Les citoyens qui, bien qu'inscrits sur la liste des électeurs, ne se présenteront pas au bureau de vote risquent une sanction financière. Cela vaut aussi bien pour les Belges que pour les étrangers (européens et non-européens) qui se sont inscrits pour participer au scrutin.

Qui peut voter ?

Les Belges de plus de 18 ans qui remplissent les conditions d'éligibilité, ainsi que les étrangers (européens et non-européens) qui se sont inscrits sur les listes électorales.

Et si je ne peux pas voter ?

Bien que le vote soit obligatoire en Belgique, les électeurs dans l'impossibilité de se rendre personnellement aux urnes pourront, sous certaines conditions, voter par procuration. C'est à dire qu'ils pourront confier à une tierce personne le soin de voter à leur place. Attention : chaque mandataire ne pourra être chargé au maximum que d'une procuration et devra se rendre, pour voter, au bureau assigné à celui qu'il représente (ex : même si le mandataire habite Liège, il devra venir voter à Jette s'il reçoit une procuration d'un Jettois). La procuration n'est pas obligatoire. Un électeur qui se trouve dans l'incapacité de voter peut également choisir de ne pas donner sa voix.

Qui peut donner ou recevoir procuration ?

Tous les citoyens inscrits sur la liste des électeurs.

Quels sont les motifs du vote par procuration ?

Moyennant une justification (des autorités, de son employeur ou d'un médecin), un électeur peut demander une procuration pour les motifs suivants :

- obligations professionnelles ou de service (y compris les bateliers, les marchands ambulants et les forains)
- études
- raisons médicales
- privation de liberté ou mesure judiciaire
- convictions religieuses
- séjour temporaire à l'étranger pour des raisons privées. Pour ce dernier

point, l'électeur devra présenter une justification probante de son absence en Belgique le jour du scrutin ou, à défaut - nouveauté en 2012 -, une déclaration sur son honneur.

Modalités :

Les formulaires de procuration et de justification peuvent être téléchargés sur le site <http://bruxellections2012.irisnet.be/procuration-4> et sont disponibles à La Maison communale de Jette où ils peuvent être retirés jusqu'au samedi 13 octobre 2012, veille des élections.

COMMUNALE (14/10/2012)		
Appuyer sur une liste ou sur vote blanc		
1 N-UA	6 LBJ	13 GAUCHES COMMUNES
2 MR	7 ULAAMS BELANG	Vote blanc
3 FDF	11 PS - sp.a	
4 ECOLO-GROEN	12 LES LIBERAUX	

Une reproduction de l'écran que vous découvrirez le 14 octobre sur l'ordinateur de vote.

Une aide pour voter est-elle disponible ?

Chaque bureau de vote dispose d'un isolement spécialement aménagé pour les personnes moins valides. Un électeur qui souffre d'une infirmité peut demander de se faire accompagner ou assister par la personne de son choix. L'électeur qui éprouve des difficultés à voter (lecture, fonctionnement, ...) peut, lui, demander l'aide du président du bureau de vote.

Comment dois-je voter ?

Le 14 octobre, vous vous rendez, entre 8h et 16h, au bureau de vote dont le numéro et l'adresse figurent sur votre convocation. Vous présentez votre carte d'identité (indispensable pour vous identifier et sans laquelle vous ne pourrez pas voter) et la convocation que vous avez reçue par courrier à un membre du bureau de vote et vous recevez, en échange, une carte magnétique.

Vous entrez dans l'isolement et insérez la carte magnétique dans le lecteur de la machine à voter. Il ne vous reste ensuite qu'à suivre les instructions à l'écran. Vous faites votre choix en appuyant perpendiculairement le crayon optique sur l'écran, dans la zone de votre choix : soit pour une liste entière (vote en case de tête), soit pour un(e) ou plusieurs candidat(e)s. Attention, vous ne pouvez voter que pour une seule et même liste. Si vous choisissez de voter pour plusieurs candidats, une voix de préférence sera comptabilisée pour chacun d'entre eux.

Vous verrez ensuite dans le bas de l'écran un message vous demandant de confirmer votre choix. Vous pourrez alors confirmer ou annuler votre vote et recommencer. Une fois que vous avez confirmé, votre carte magnétique ressort de l'appareil. Récupérez-la, sortez de l'isolement et introduisez la dans l'urne électronique. On vous rendra votre carte d'identité et vous pourrez récupérer votre convocation marquée d'un sceau qui atteste que vous avez voté.

Retrouvez une simulation de vote électronique sur le site <http://bruxellections2012.irisnet.be/simulation-de-vote-0>.

Le service Population (chaussée de Wemmel 100) sera ouvert le samedi 13 octobre de 9h à 12h et le dimanche 14 octobre de 8h à 16h.



Réaménagement des bureaux de votes

Lisez attentivement votre convocation !

Afin de garantir un maximum de confort à tous les électeurs jettois lors des élections communales du 14 octobre prochain, quelques modifications pratiques sont intervenues dans l'organisation.

Augmenter les infrastructures pour plus de proximité

Dans le cadre des élections du 14 octobre prochain, certaines mesures ont été mises en place pour répondre, notamment, à l'augmentation du nombre d'électeurs suite à la croissance de la population à Bruxelles et à Jette.



La commune de Jette a donc décidé d'accroître le nombre de bureaux de votes, ainsi que le nombre de machines à voter dans certains d'entre eux. Voilà qui permettra de garantir le confort des électeurs, d'éviter au maximum les files d'attente à l'entrée des bureaux, d'assurer une fluidité des flux d'entrée et de sortie des bureaux de vote et de réduire la distance entre le domicile des électeurs et leur bureau de vote.

Modifications : lisez attentivement votre convocation. Suite à ces modifications, voici quelques renseignements utiles pour éviter toute perte de temps le jour du scrutin :

- Le numéro de votre bureau de vote peut être différent du numéro attribué lors des précédentes élections. Les bureaux seront, cette année, numérotés de 1 à 32. Lisez donc attentivement le numéro qui figure sur votre convocation. Contrairement aux dernières élections, les habitants d'une même rue ou d'une partie de rue voteront dans le même bureau de vote de la même implantation. En réunissant les membres d'une même famille au sein d'un bureau, cette modification garantira davantage de confort aux ménages.
- Suite à l'incendie de la salle Omnisports de Jette en juin dernier, l'Institut du Sacré-Coeur accueillera deux bureaux de vote.
- L'école Florair accueillera également un bureau de vote permettant de réduire au maximum la distance entre le domicile des électeurs et leur bureau de vote. Certains habitants voteront plus près de chez eux.

Aide au vote pour les habitants de l'Arbre Ballon



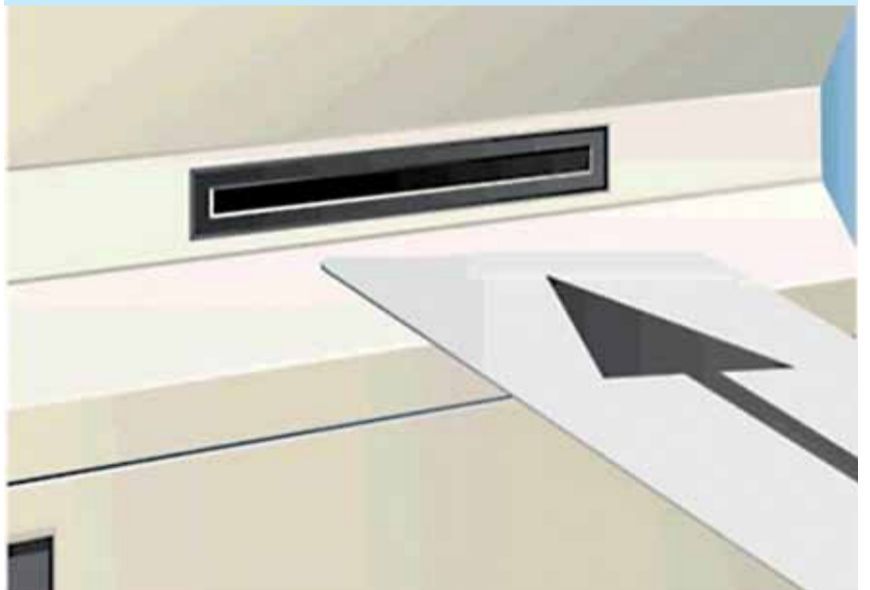
Navette gratuite entre l'église Sainte-Claire et l'école du Poelbosch

Comme ce fut déjà le cas pour des scrutins précédents, certains habitants de l'avenue de l'Arbre Ballon devront se rendre, le 14 octobre prochain, au bureau de vote aménagé dans l'école du Poelbosch (avenue du Laerbeek). Afin de venir en aide aux personnes qui se déplacent difficilement, la commune de Jette organise un système de navette entre l'église Sainte-Claire (avenue De Heyn) et l'école du Poelbosch (avenue du Laerbeek).

Le bus communal fera régulièrement des allers et retours entre ces deux points pendant les heures de vote, c'est-à-dire entre 8 et 16h.

Démonstrations de vote électronique

Si vous désirez vous familiariser avec le système de vote automatisé, l'administration communale de Jette organise, dès maintenant (de 8h30 à 14h les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 13 à 19h le jeudi) des démonstrations à l'accueil de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100). Des fonctionnaires communaux vous indiqueront, étape par étape, comment procéder le jour du vote. Retrouvez également une simulation de vote électronique sur le site <http://bruxelleselections2012.irisnet.be/simulation-de-vote-0>.



Pour plus de renseignements sur les élections communales : service Population de la commune de Jette – chaussée de Wemmel 100 – Tél : 02.423.12.55 – www.jette.be ou www.bruxelleselections2012.irisnet.be



Don d'organes : faites enregistrer votre volonté le jour des élections

Le 14 octobre, si vous le désirez, vous pourrez faire enregistrer votre souhait en matière de don d'organes. Vous y serez accueillis, de 8h à 16h, au service communal de la Population (chaussée de Wemmel 100), pour enregistrer votre décision.

Vous pouvez, bien entendu, accomplir cette démarche tout au long de l'année en vous adressant au service Social communal. Prenez rendez-vous avec le responsable du service, Jacques Mestag, au 02.422.31.05

Renseignements sur le don d'organes sur le site www.beldonor.be

Viasano revient sur ses campagnes réussies

L'administration communale promeut l'activité physique et l'alimentation saine

Pendant la semaine du 15 octobre 2012, la commune de Jette revient sur deux campagnes qui ont eu du succès plus tôt dans l'année dans le cadre du programme européen Viasano : « Jouer, c'est déjà bouger ! » et « La collation ». Et cette même semaine ont lieu deux nouveaux événements liés de près aux fers de lance de Viasano (alimentation et exercice) : le 15 octobre c'est l'action « Prenez l'escalier » et le lendemain, 16 octobre, c'est la Journée mondiale de l'alimentation.

L'action « Prenez l'escalier » et la Journée mondiale de l'alimentation sont liées de près aux fers de lance de Viasano : l'alimentation et l'exercice.

Prenez l'escalier

Le 15 octobre, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, les visiteurs de La Maison communale de Jette et les fonctionnaires qui y travaillent seront invités à oublier l'ascenseur et à prendre l'escalier. Le long de leur ascension, ils verront ce petit effort récompensé par une pomme, une poire, un verre d'eau, ... Avec l'initiative « Prenez l'escalier », l'échevin de la Santé entend sensibiliser la population aux avantages de l'exercice physique au travail. Près de deux tiers des adultes en Europe ne sont pas assez actifs sur le plan physique. Cela a pourtant des effets négatifs sur la santé. Une tendance alarmante qui s'applique aussi à la Belgique. L'action « Prenez l'escalier » doit sensibiliser les gens à cette problématique. Une activité suffisante au travail, où de nombreuses personnes passent finalement la moitié de leur temps, peut donc avoir une influence positive sur la condition physique. De plus, une bonne condition physique améliore la productivité et la qualité du travail des employés.

Les avantages de l'activité physique

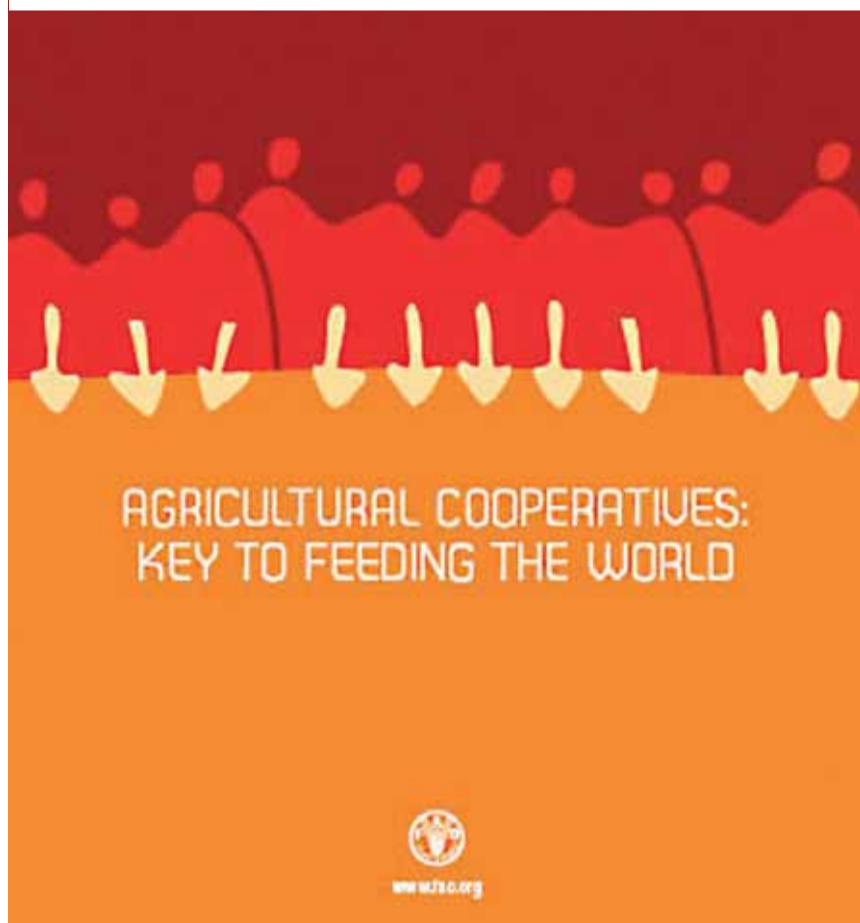
Faire suffisamment d'exercice physique, ou utiliser les escaliers, offre bien d'autres avantages qu'une meilleure condition physique. Et ce n'est pas uniquement bénéfique pour le poids. Les escaliers font également des merveilles pour la pression artérielle,

la capacité pulmonaire et le taux de cholestérol. L'usage des escaliers est une excellente manière de bouger au quotidien, tout simplement. Vous avez donc désormais suffisamment de raisons pour emprunter les escaliers. Avec les escaliers, tout marche !

16 octobre 2012 : Journée mondiale de l'alimentation

Chaque année, le 16 octobre, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) célèbre la Journée mondiale de l'alimentation. Le but de celle-ci est d'attirer l'attention sur la problématique mondiale de l'alimentation et de soutenir le combat contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. La production mondiale moyenne de nourriture suffit en principe à répondre aux besoins de tous les hommes. Cependant, près d'1 milliard de personnes sur terre souffre de la famine. Cette situation complexe, conséquence des conflits mondiaux, de pratiques commerciales obscures et d'une exploitation inappropriée des ressources naturelles, constitue la problématique mondiale de l'alimentation. Un problème qui ne fera qu'augmenter dans les années à venir si nous n'entreprenons rien aujourd'hui pour garantir une sécurité d'alimentation pour chacun.

Mais comme il vaut souvent mieux, comme le dit l'expression, commencer par « balayer devant sa porte... », Viasano s'attaque à la problématique



de l'alimentation au niveau local et centre son programme, parallèlement à l'activité physique, sur l'alimentation saine. Depuis 2009, la commune de Jette est associée au programme Viasano. Via toute une série d'actions dirigées vers la santé, elle s'engage pour la santé de ses habitants. Plusieurs actions ont ainsi été menées dans le passé autour de thèmes divers : manger des légumes, bouger plus,

dormir assez, boire suffisamment d'eau, choisir la bonne collation, ...



« L'Ylo jardin » a fait sa rentrée le 17 septembre 2012

Une nouvelle crèche passive dans le Nord de Jette

Les efforts consentis en matière de qualité et de création d'infrastructures d'accueil de la petite enfance à Jette ont connu une sérieuse accélération ces dernières années. Après l'inauguration de Laloco, maison communale d'accueil de l'enfance, et la rénovation de la crèche Reine Fabiola, c'est l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil qu'on a célébrée dans les Jardins de Jette. La crèche de L'Ylo jardin, inaugurée ce 15 septembre, a fait sa rentrée au numéro 15 de l'avenue du Bourgmestre Jean Neybergh dans un bâtiment passif tout neuf en forme de Y.

La nouvelle crèche de L'Ylo jardin est agréée et subsidiée par l'ONE et représente un investissement total de 850.575 € TVAC, dont 363.000 € TVAC ont été subsidiés par la Région de Bruxelles-Capitale. Le coût de l'ameublement s'élève quant à lui à 42.000 € subsidiés par la Cocof à hauteur de 35 %, c'est-à-dire pour un montant de 14.600 €. Les lieux ont été conçus pour accueillir 25 enfants de 0 à 3 ans, répartis en 2 sections : de 0 à 18 mois et de 18 à 36 mois. Ils sont encadrés par une infirmière à mi-temps et six puéricultrices à temps plein, sous la direction de Jo Robyn, la directrice.

Située sur une parcelle d'angle, la crèche s'étend sur une surface de 335 m² et s'implante au cœur du nouveau quartier résidentiel des Jardins de Jette. Né d'une profonde réflexion bioclimatique, le bâtiment est passif et s'inscrit dans une politique de développement durable : orientation

optimisée et grandes baies vitrées pour profiter de la chaleur du soleil, hyper-isolation des toits, sols et façades, intégration de toitures vertes, ...

L'organisation des espaces, tant intérieurs qu'extérieurs, s'inscrit dans une optique de « bien-être ». La crèche est séparée en deux sections (l'une pour les « petits », l'autre pour les « grands ») au centre desquelles un espace commun polyvalent permet aux différents groupes d'enfants de se rassembler. L'aménagement de chaque section tient compte du rythme, du développement et des spécificités de chaque tranche d'âge.

Vu la forte croissance de la population et la demande élevée, la crèche est d'ores et déjà complète.

Informations : Anne Meert – Service Petite Enfance – 02.422.31.35 – ameert@jette.irisnet.be



Semaine européenne de la Démocratie locale

Les collectivités locales à la fête du 10 au 16 novembre 2012

La participation des citoyens est essentielle à une démocratie locale dynamique. C'est en ce sens que la Semaine européenne de la Démocratie locale veut renforcer les connaissances des citoyens sur leurs collectivités locales et promouvoir leur participation responsable.

Du 10 au 16 novembre, les collectivités locales des 47 états membres du Conseil de l'Europe organisent une série d'animations pour informer la population sur leurs activités et leurs rôles. Cette année, la semaine a pour thème « Les droits de l'Homme ». A Jette, les citoyens pourront partici-

per au forum de la plateforme « Mieux Vivre Ensemble » le 14 novembre 2012, une journée de débats et d'échanges pour encourager la participation de tous dans la vie en communauté. Du côté des écoles, les élèves pourront prendre part à un concours de rédaction (6^{ème} primaires des écoles

francophones) ou à un conseil communal fictif (5^{ème} et 6^{ème} primaires des écoles néerlandophones).

Plus d'infos : Service Secrétariat de la commune de Jette – 02.423.13.19

Programme complet de la Semaine européenne de la Démocratie locale : www.sedl.be

Troisième mandat pour Johan De Becker

La Zone de police Bruxelles-Ouest conserve son chef de corps

Le commissaire divisionnaire de police Johan De Becker entame en 2012 son troisième mandat à la tête de la Zone de police de Bruxelles-Ouest. Jusqu'en juin 2017, il sera donc responsable de la police pour les communes de Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg.

Manifestement très satisfaits de son travail, le Collège et le Conseil de Police ont voté à l'unanimité pour la nomination du chef de corps de la Zone de police de Bruxelles-Ouest. Au cours de son premier mandat (2002-2007), Johan De Becker s'était fortement investi pour la mise en place de cette zone de police fraîchement créée et avait notamment accordé une grande importance aux moyens techniques mis à la disposition des équipes (caméras de surveillance, numé-

ro d'appel zonal, utilisation du « laser shot » comme simulateur de tir, ...). Entre 2007 et 2012, pendant son deuxième mandat, il a mis en place une police de proximité dans la Zone de Bruxelles-Ouest. Il est également à l'origine d'un plan prévoyant toute une série de constructions, d'achats ou de rénovations de bâtiments pour la zone de la police et a fait de Bruxelles-Ouest une zone pilote, notamment pour le projet police-on-web.be, site de dépôt de plaintes en ligne.

Pour son troisième mandat, Johan De Becker continuera l'installation de ses services dans des bâtiments équipés et travaillera avec le Collège de Police pour une plus grande présence policière en rue, afin de lutter contre l'insécurité et la criminalité et afin de renforcer les contacts avec la population.



Le mot de l'ombudsman

La commune de Jette met l'ABP face à ses responsabilités !

Bien que votre ombudsman ait été fort occupé pendant les mois d'été, la fin des vacances et la rentrée sont synonymes pour lui d'un redoublement de vigilance quant à la bonne gestion de la propreté sur l'ensemble du territoire de la commune.

Et un constat s'impose : en matière de propreté, il y a encore pas mal d'efforts à fournir ! Comme beaucoup d'entre vous, la commune a constaté des manquements graves et répétitifs à la mission de l'Agence Bruxelles-Propreté lors des collectes. Ainsi, le ramassage des sacs verts, récemment déplacé au lundi, dès 13h, pose de gros soucis de régularité : certaines rues et quartiers sont systématiquement oubliés et les heures de dépôt sont peu adéquates pour les citoyens. Il en va de même pour les autres sacs qui sont oubliés ça et là ou carrément non collectés dans des quartiers entiers. Sans oublier que, lors du ramassage, certains sacs déchirés sèment des déchets qui traînent ensuite sur la voie publique. Bien qu'elle soit censée nettoyer régulièrement les alentours des bulles à verres, victimes de nombreux dépôts

clandestins, l'ABP n'intervient plus que sur demande de la commune et l'entretien des voiries régionales manque souvent de finition. Enfin, certains citoyens se plaignent d'avoir été accueillis par des propos grossiers quand ils se sont risqués à faire une remarque au personnel de l'ABP.

Jette met cette dernière face à ses responsabilités, à chaque manquement. Dernièrement, à la demande expresse de la commune, une réunion avec de hauts responsables de l'ABP a eu lieu. Reportages à l'appui, la commune a fait le bilan des choses inacceptables constatées sur son territoire en matière de propreté. La commune a plaidé pour trouver des solutions constructives à l'avenir.

Pour autant, toujours dans cet esprit constructif, il convient que chacun

reconnaisse ses responsabilités. Force est de constater que tous les citoyens n'ont pas encore intégré les règles applicables à Jette pour la propreté.

Voici donc un rapide rappel :

1. Dans les rues où la collecte est matinale, les habitants peuvent déposer leurs sacs la veille, à partir de 18h. Si la collecte se fait en soirée, le dépôt n'est autorisé que le jour même, à partir de 18h.

2. Un sac non collecté par l'ABP doit être rentré par l'habitant qui reste civilement responsable.

3. Les poubelles doivent être disposées devant une habitation (pas au coin des rues, ni sur un terre-plein ou devant les canisites).

4. La 1^{ère} collecte de la semaine concerne les sacs blancs, les sacs bleus et jaunes et les cartons (pliés et liés).

5. Lorsqu'un autocollant rouge est apposé sur une poubelle, cela signifie qu'elle est mal triée ou trop lourde. L'habitant concerné est prié de rentrer son sac et de prendre les dispositions nécessaires pour le rendre conforme.

6. Les sacs verts sont à déposer uniquement le lundi, avant 13h.

7. Les poubelles publiques ne peuvent contenir que des objets consommés en rue : canette, mouchoir en papier, emballage de sandwich, ... Il est interdit d'y déposer un sac plastique contenant des déchets ménagers.

8. Les encombrants sont enlevés par Bruxelles-Propreté, sur rendez-vous (3 m³ enlevés gratuitement une fois par an, les m³ supplémentaires sont payants).

N'oublions jamais que la propreté, c'est l'affaire de tous !

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a désormais lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Durant la période hivernale, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants une fois par an. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des élé-

ments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette d'octobre 2012 :
Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 8 octobre
Avenue Woeste (N-D de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 22 octobre

Plaintes sur les voiries régionales

Contactez Bruxelles-Mobilité au 0800.94.001

A Jette, comme dans toutes les communes bruxelloises, certaines voiries sont dites « régionales », c'est-à-dire qu'elles sont gérées par la Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci est responsable de planifier des travaux sur ces voiries et de veiller à leur bon entretien. C'est donc également à la région qu'il convient de s'adresser en cas de problème ou de plainte.



Si vous avez une demande, une plainte ou une question relative à l'une des voiries régionales de la commune (voir encadré ci-dessous), vous pouvez donc prendre contact avec Bruxelles-Mobilité via le numéro vert 0800.94.001 ou par mail à bruxelles-mobilite@mrbc.irisnet.be.

Plaintes sur les voiries régionales (Bruxelles-Mobilité)

N°vert : 0800.94.001

E-mail : bruxellesmobilite@mrbc.irisnet.be

Liste des voiries régionales de Jette

Place de l'Ancienne Barrière
Avenue de l'Arbre Ballon (sauf le tronçon entre l'avenue de l'Exposition et l'avenue Jean Palfijn)
Rue du Bois (sauf le tronçon entre l'avenue des Neuf Provinces et le chemin de fer)
Avenue Broustin
Avenue Carton de Wiart
Boulevard de Smet de Naeyer
Avenue de l'Exposition
Avenue de Jette
Avenue de Laeken
Avenue du Laerbeek
Avenue Démosthène Poplimont
Avenue Jacques Sermon
Place Philippe Werrie
Avenue Charles Woeste



Contrôle des zones bleues et parkings payants

Les horodatoristes se modernisent

Depuis le 18 septembre le service du Contrôle du stationnement réglementé s'est modernisé. Après 7 ans de bons et loyaux services, les carnets manuscrits des horodatoristes, ainsi que leurs légendaires virements de 25 euros, ont fait place à des terminaux portables permettant un contrôle quotidien automatisé des véhicules stationnés en zone bleue ou en zone payante. Grâce à des imprimantes portables, les horodatoristes imprimeront désormais directement les taxes de stationnement sous forme de tickets bilingues. En outre, ils prendront des photos pour compléter leurs constatations visuelles et écrites. Les horodatoristes sont passés à l'ère du 21^{ème} siècle. Cette évolution permettra sans aucun doute l'établissement de constats plus clairs.

Travaux de l'espace public

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire, en coordination avec les différents impétrants.

Rue Bonaventure

Construction de 2 plateaux

Pour la sécurité des usagers, la commune a décidé d'installer deux plateaux dans la rue Bonaventure. Le premier, à la traversée du bois de Dieleghem, a été construit et inauguré le mois passé. Le second sera situé à hauteur de l'école de Dieleghem et devrait être installé pour les vacances de Toussaint.

Bois de Dieleghem

Abattage d'arbres

Bruxelles Environnement a introduit une demande d'abattage pour quelque 53 arbres du bois de Dieleghem considérés comme dangereux en raison de leur âge avancé ou de leur empiètement sur

le terrain de football. Le bois coupé lors de l'abattage fera l'objet d'une vente publique dans le courant du mois d'octobre.

Remplacement systématique de l'éclairage

La société Sibelga procède tous les 2 à 3 ans au remplacement systématique des ampoules de l'éclairage public. Depuis la fin du mois de septembre, elle a entrepris de remplacer, à Jette, un total de 425 lampes dans les rues suivantes :

Rue Gustave Gilson - Avenue Joseph De Heyn - Avenue du Sacré-Cœur - Chemin du Parc de la Jeunesse - Chaussée de Dieleghem - Rue de l'Abbaye de Dieleghem - Rue Decrée - Drève de Dieleghem - Rue Bonaventure - Avenue de l'Arbre

Ballon - Rue Edouard De Grijse - Avenue Rommelaere - Clos Jecta - Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter - Clos Laurence Olivier - Rue Audrey Hepburn - Chemin Luis Bunuel - Chemin Alfred Hitchcock - Square James Dean - Square Jules Lorge - Avenue du Bourgmestre Jean Neybergh - Avenue Jean Joseph Crocq - Rue Jean Tiebackx - Rue Guillaume Beliën - Rue Joseph Schuermans - Avenue Ernest Masoin - Avenue Guillaume De Greef - Place Arthur Van Gehuchten - Rue Remy Soetens - Avenue du Comté de Jette - Rue Dupré - Rue Eugène De Smet - Rue Antoine Baeck - Rue Jacques Vandervleet - Avenue Stiénon - Avenue de l'Exposition - Clos Marilyn Monroe.

Ces travaux de remplacement systématique ne devraient pas durer plus d'une semaine au total.

Le service des Seniors vous propose...

Saison 2012-2013

COURS POUR SENIORS A LA JETTE SENIOR CITIZEN'S SCHOOL

Danses de salon

La danse permet de développer l'ensemble des muscles. C'est un exercice tonique qui oblige à se tenir droit et procure un grand sentiment de bien-être. Ce passe-temps, à pratiquer en couple ou entre amis, facilite les contacts et les rencontres. Valse, tango, cha-cha-cha, salsa, rock&roll, boston, twist et boogie woogie sont au programme. Tous les cours sont donnés par un moniteur expérimenté. Les messieurs sont les bienvenus car certaines dames recherchent un cavalier !

Tous les mardis après-midi sauf pendant les congés scolaires.

De 14 à 15h : perfectionnement

De 15 à 16h : entraînement pour tous

De 16 à 17h30 : cours pour débutants (obligatoire pour ceux qui n'ont jamais suivi de cours).

PRIX : Cours pour débutants : 4 € les quatre premiers cours – accès au cours d'entraînement et/ou de perfectionnement à partir du 5^{ème} cours.

Cours de perfectionnement et d'entraînement : 4 € les 2 cours.

Adresse : Pavillon Wouters - rue Wouters 12 à 1090 Jette (à proximité de l'Abbaye de Dieleghem). Pas d'inscription préalable requise. Vous pouvez vous présenter directement aux cours.

ATTENTION : Chaque participant devra souscrire une assurance de 5 €/mois couvrant les accidents corporels, à payer au moniteur de danse ou auprès du service des Seniors de la commune de Jette.

Langues

Italien, espagnol ou anglais... Venez apprendre une nouvelle langue, entretenir ou approfondir vos connaissances grâce à des cours de langues pour tous les niveaux.

Toutes les semaines à partir du lundi 1^{er} octobre 2012, sauf pendant les congés scolaires.

Italien (local 208)

Mercredi : 10h30 à 12h : Conversation

Vendredi : 9h15 à 10h45 : Niveau 3

Vendredi : 10h45 à 12h15 : Niveau 4

Vendredi : 14 à 15h30 : Niveau 1 (débutants)

Espagnol (local 210)

Mercredi : 9 à 10h30 : Niveau 3

Mercredi : 11 à 12h30 : conversation

Judi : 9 à 10h30 : Niveau 2 (si min. 6 élèves)

Judi : 11 à 12h30 : Niveau 1 (si min. 6 élèves)

Anglais (local 210) - sur base de min. 7 élèves

Lundi : 10h45 à 12h15 : niveau 5

Lundi : 13h30 à 15h : niveau 3

Lundi : 15 à 16h30 : niveau 4

Vendredi : 9h30 à 11h : niveau 1

Vendredi : 11 à 12h30 : niveau 2

Prix : 4,20 € par leçon

Adresse : Centre Armillaire - bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette. Inscriptions sur place, le jour du cours.

Gymnastique

Le mardi de 9h45 à 10h45 et le jeudi de 10h30 à 11h30, sauf pendant les congés scolaires

PRIX : environ 25 € par trimestre (pour 1 cours par semaine).

Adresse : Judo Club de Jette - chaussée de Wemmel 71.

ATTENTION : Chaque participant doit fournir un certificat médical attestant que son état de santé lui permet de suivre un cours de gymnastique et souscrire une assurance individuelle responsabilité civile.

Renseignements : Jeanne Dossogne - Tél.: 02.425.45.56.



Vendredi 11 janvier 2013

SPECTACLE « AGE TENDRE », AU SPIRODOME DE CHARLEROI

Pour les + 50/55 ans, « Age tendre et tête de bois » va faire resurgir de vieux souvenirs. Venez revivre, avec ce spectacle de 3h30, toute la magie des années 60 à 80 et retrouver sur scène Michel Delpech, Philippe Lavil, Jeane Manson, Alice Dona, Richard Anthony, Catherine Lara, The Golden Gate Quartet, Francis Lalanne, Michel Orso, David Martial, Nicole Rieu, Claude Dubois, Chico & les Gypsies King, ... Le spectacle sera présenté par Didier Gustin et Jean-Pierre Descombes.

Rendez-vous à 12h15, sur le bd de Smet de Naeyer, le long du cimetière de Jette, près de l'arrêt du bus 53.

PRIX : 65 € comprenant le spectacle et le transport.

ATTENTION : Clôture des réservations : le mercredi 3 octobre 2012 à 11h30.

AVIS AUX SENIORS

Le service des Seniors peut vous transmettre le programme des activités par email. Si vous possédez une adresse électronique, vous pouvez la communiquer à Patricia Hellem à l'adresse suivante : seniors1090@yahoo.fr.

UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS.



Noces jubilaires ou centenaire ? Cela se fête !

Vous avez atteint ou dépassé l'âge magique de 100 ans ? Vous célébrez bientôt vos 50, 55, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ? Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à l'Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.71).



RESERVATIONS

Dès à présent : auprès du service des Seniors, aux heures de bureau - La Maison communale de Jette - bureau 047 - Entresol - Chaussée de Wemmel 100. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de tél. au service des Seniors avant tout paiement pour demander votre n° de réservation).

Adwill

Du disquaire au grand nom de l'électroménager

Le commerce, installé depuis déjà plusieurs décennies au coin des rues Ferdinand Lenoir et Léon Theodor, est aujourd'hui devenu une institution à Jette : le magasin d'électroménager Adwill. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, la boutique était une affaire de famille, lancée fin des années 40' du siècle passé par les frères Adolphe et Willy Van Huyneghem. En plaçant côte à côte les premières lettres de leurs prénoms, ils trouvèrent un nom harmonieux pour leur affaire : Adwill était né.

Initialement, le magasin ne se trouvait pas sur le coin, mais quelques maisons plus loin dans la rue, en direction de la place Cardinal Mercier. Et, à cette époque, la gamme des appareils électriques n'était pas aussi étendue qu'aujourd'hui, mais les frères Van Huyneghem ne s'étaient pas du tout lancés dans l'électroménager à leurs débuts. En effet, dans ses jeunes années, Adwill était un magasin de disques. Peu à peu, les frères se sont convertis, dans les radios d'abord, puis dans les télévisions et, pour finir, dans la vente de tous les petits et grands appareils électroménagers.

Deux générations de Van Huyneghem

La deuxième génération de Van Huyneghem qui fit évoluer Adwill jusqu'au magasin que nous connaissons aujourd'hui, est constituée de Guy, neveu d'un des fondateurs, et de sa femme Martine. Il y a quatre ans, Guy Van Huyneghem a revendu l'affaire à son meilleur ami, Yves Vandewalle, qui possédait déjà un commerce d'électroménager à Schaerbeek. Il dirige encore aujourd'hui les deux magasins, mais étant donné qu'il habite Schaerbeek, il a décidé d'engager un



gérant pour Adwill à Jette. Ce fut, et c'est toujours aujourd'hui, Christophe De Rycke. Cet habitant de Vilvorde explique comment la famille Van Huyneghem est toujours aujourd'hui fortement liée à Adwill : « Guy Van Huyneghem vient encore ici chaque semaine pour voir comment l'affaire tourne et ses filles habitent toutes les deux ici au coin. »

Gsm, seulement sur commande

Les clients les plus fidèles d'Adwill se situent dans la catégorie d'âge à partir de 35-40 ans. « C'est pour cette raison que vous ne voyez pas de gsm ou de smartphones ici », raconte Christophe De Rycke. « On peut commander des articles de téléphonie via notre grossiste, mais nous n'en avons pas en stock. De plus, les jeunes préfèrent acheter ce type d'appareils dans une grande surface que dans un magasin de quartier. C'est sans doute la raison pour laquelle leurs parents et grands-parents trouvent plus facilement leur chemin vers Adwill... »

Les clients les plus fidèles d'Adwill se situent dans la catégorie d'âge à partir de 35-40 ans. C'est pour cette raison que vous ne voyez pas de gsm ou de smartphones ici.



Commerce 2020

SEMINAIRES POUR LES COMMERÇANTS

L'Union des Classes Moyennes (UCM) et la Région de Bruxelles-Capitale invitent les commerçants à prendre part au programme « Commerce 2020 », une plateforme qui offre un ensemble de formations et d'actions d'accompagnement et de soutien aux commerçants indépendants et aux gérants de commerces de détail pour les aider à se professionnaliser le mieux possible.

Vous trouverez ci-contre les thèmes des séminaires auxquels les commerçants pourront participer gratuitement au cours des mois d'octobre et novembre 2012.

Plus d'infos sur www.commerce2020.be

Informations et inscriptions : UCM Francine Werth – 0473.98.55.64 – francine.werth@ucm.be

Séminaires

8 octobre 2012 : Eléments de base de la comptabilité et tableau de bord

15 octobre 2012 : Pour une politique de sécurité responsable et concrète

22 octobre 2012 : Le financement du commerce et aides régionales

5 novembre 2012 : Initiation à l'internet : comment créer son site ? A quel coût ? Pour quel contenu ? Comment optimiser l'accès pour l'internaute ?

19 novembre 2012 : La vente par l'e-commerce. Pourquoi ? Comment ? Points d'attention ? Comment promouvoir le commerce ?

De 19 à 22h - Gratuit

Agence Bruxelloise de l'Entreprise - Tour et Taxis - Av. du Port 86c - 1000 Bruxelles

NOUVEAUX COMMERCES A JETTE

Chaque mois, nous vous présentons dans Jette Info les nouveaux commerces qui ont ouvert à Jette. Ce mois-ci, c'est Venizi et Les 1001 pâtes.

Vous avez vous-même ouvert un commerce à Jette et voulez le faire connaître via Jette Info?

Faites-le nous savoir via communicatie.1090@jette.irisnet.be.

NOUVEAU A JETTE

Les 1001 pâtes

Bar à pâtes

Rue Léon Theodor 40

Tél.: 02.427.71.01

Venizi

Bijoux

Place Reine Astrid 3

Tél.: 02.428.84.42

Fête du Développement Durable « Makes Sense » Les cinq sens à l'honneur à Jette le 27 octobre 2012

Pour cette 4^{ème} édition, les organisateurs de la Fête du Développement Durable, vous ont à nouveau concocté un programme qui ravira petits et grands. Pas de voyages lointains ou de terres inconnues cette année, mais une expédition passionnante à travers les 5 sens.

Le samedi 27 octobre, venez participer, avec toute votre famille, à divers ateliers autour de l'ouïe, de l'odorat, du goût, du toucher et de la vue. Tout au long de la journée, vous pourrez également profiter d'une collation agréable et équitable au café du GC Essegem.

ATELIERS OUIË

Orchestre d'Un Jour « Makes Sense », de 14 à 18h

Venez découvrir des instruments, improviser, composer et répéter autour des « 5 sens » pour aboutir à un concert unique ! Avec le chef d'orchestre Baudouin de Jaer. Et soyez-là pour le concert de 18h !

**Infos et inscription (obligatoire) : ibongaerts@jette.irisnet.be
– 02.422.31.12**

Atelier de musique pour enfants, de 15 à 17h30

De 15 à 16h : pour les enfants de 5 à 8 ans.

De 16h30 à 17h30 : pour les enfants de 0 à 4 ans.

ATELIERS ODORAT

Créer son propre parfum, de 15h30 à 17h

Venez créer un parfum personnalisé avec des ingrédients naturels.

Une odeur fraîche et naturelle pour la maison, de 14 à 17h

Les éco-ambassadeurs de Jette vous apprennent en un tournemain comment parfumer votre maison de façon naturelle

ATELIERS GOÛT

Atelier de cuisine « 5 goûts », de 14 à 17h30

Le cuisinier Nico Roose vous emmène en voyage culinaire autour du monde à la découverte des 5 goûts.

Devinez les herbes de la saison (activité familiale), de 15 à 17h30

Vous devinez, découvrez et goûtez les herbes de saison dans des créations surprenantes avec Emmanuelle de l'asbl Parc-Parlà.

ATELIERS TOUCHER

Donner une 2^e vie aux vieux livres (atelier pour enfants), de 14 à 18h

Avec Carol de la bibliothèque néerlandophone, les enfants feront de nouvelles créations des vieux livres.

Auto-massage, de 14 à 17h

Pauline Lequeux vous donne toutes les astuces pour vous faire à vous-même un bon massage.

ATELIER VUE

2nd hand New life relooking workshop (activité familiale) de 14 à 17h

Avec le magasin de seconde main Rouf, de Jette, vos vieux habits auront un nouveau look.

CONCERT

Orchestre d'Un Jour, à 18h

Pour terminer l'après-midi en beauté, venez écouter en famille ce concert unique, créé pour l'occasion par Baudouin de Jaer et son Orchestre d'Un Jour autour du thème des cinq sens.

LA FÊTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN COLLABORATION AVEC LES CENTRES CULTURELS ET LES BIBLIOTHÈQUES DE JETTE.

Fête du Développement Durable

« Makes Sense »

Le samedi 27 octobre 2012 de 14 à 18h

Entrée : gratuit

GC Essegem

Rue Leopold I^{er}, 329 à Jette

FÊTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE | DUURZAAMHEIDSFEST

MAKES SENSE

27.10.2012
GC. ESSEGEM
RUE LEOPOLD I-STRAAT 329 - 1090 JETTE

WORKSHOPS 5 SENSES > 14.00 | 18.00 GRATUIT (RATIS)

OUIË	REUK	GOÛT	TASTZIN	VUE
<ul style="list-style-type: none"> DÉCOUVRIR - COMPOSER - JOUER AVEC L'ORCHESTRE D'UN JOUR (CASALES) ATELIER DE MUSIQUE (CENTRES V - 8 ANS) 	<ul style="list-style-type: none"> JE ELDER PARFUM CREËREN (VOLUNTEERS) EEN NATUURLIJKE REUK VOOR HET HUIS (VOLUNTEERS) 	<ul style="list-style-type: none"> DÉVIER LES HERBES DE LA SAISON (TOUT LE MONDE) ATELIER DE CUISINE '5 GOÛTS' (CASALES) 	<ul style="list-style-type: none"> CRÉATIF MET OUDE BOEKEN (VOLUNTEERS) WORKSHOP JEZELF MAAKSEN (VOLUNTEERS) 	<ul style="list-style-type: none"> 2nd HAND NIEM LIFE-RELOOKING WORKSHOP (TOUT LE MONDE)

LES ATELIERS SE DONNENT D'ABORD EN FRANÇAIS ET NÉERLANDAIS OU DANS LES 2 LANGUES | DE WORKSHOPS ZIJN IN HET FRANS OF IN BEIDE TALEN

18.00 CONCERT DE CLÔTURE (ORCHESTRE D'UN JOUR) | SLOTCONCERT (EÉNDAGSORKEST)

INFO CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE | CEL. DUURZAME ONTWIKKELING | 02.422.31.12

DE ORGANISATOR VAN DIT TOEGEBORVEN IS DE VERENIGING VAN DE BOURGMESTRE EN SCHIEVEN VAN DE GEMEENSCHAP VAN JETTE, AAN DE WISSELING VAN DE ECHTSCHEP VAN DE DUURZAME ONTWIKKELING, IN SAMENWERKING MET DE CULTUURCENTRA EN DE BIBLIOTHEEC VAN JETTE.

DE ORGANISATOR VAN DIT TOEGEBORVEN IS DE VERENIGING VAN DE BOURGMESTRE EN SCHIEVEN VAN DE GEMEENSCHAP VAN JETTE, AAN DE WISSELING VAN DE ECHTSCHEP VAN DE DUURZAME ONTWIKKELING, IN SAMENWERKING MET DE CULTUURCENTRA EN DE BIBLIOTHEEC VAN JETTE.

Nuit de l'Obscurité : le chercheur fou et sa chauve-souris savante

Balade contée, humour, jonglerie et magie !

Le samedi 20 octobre, à l'occasion de la Nuit de l'Obscurité, la commune de Jette vous invite à éteindre les lumières et à sortir de chez vous pour profiter d'une belle nuit noire. Au programme : une balade théâtrale, des chauves-souris et des animations originales.

Pour profiter d'une nuit 100 % nuit dans tout le pays, plusieurs associations environnementales, dont Inter-Environnement Bruxelles, ont appelé les communes et les particuliers à éteindre leur éclairage le 20 octobre. Une manière simple de redécouvrir les plaisirs de la nuit en économisant l'énergie et en réduisant la pollution lumineuse.

A cette occasion, à l'initiative de l'échevine du Développement durable et en collaboration avec la Ferme pour enfants, la commune de Jette organise une balade nocturne contée sur le thème de la chauve-souris. Sur un mode « théâtre de rue », deux comédiens vous entraînent à la rencontre de la chauve-souris. Un spectacle participatif, plein de rebondissements et de surprises pour partir à la découverte de cet animal méconnu. Observation de chauves-souris en vol et démonstrations insolites seront au rendez-vous. Vous aussi, éteignez les feux et partez vous balader par cette belle nuit noire.

Plus d'infos : Cellule Développement durable – Aurore Rousseau – 02.422.31.10 – arousseau@jette.irisnet.be et www.nuitdelobscurite.be – www.ieb.be/nuit-de-l'obscurite

La Nuit de l'Obscurité

Samedi 20 octobre 2012 à 20h

Ferme pour enfants de Jette – petite rue SaintE-Anne 172



Semaine du Commerce Equitable à Jette

Découvrez les activités organisées dans votre commune :

Jeudi 4 octobre de 17 à 19h

Expo « Fair Trade »

Le vernissage aura lieu à 17h dans le hall d'accueil de La Maison communale de Jette.

Samedi 6 octobre de 14 à 17h

Balade gourmande « Fair Trade »

Une idée originale qui plaira à tous les amateurs de chocolat, vin et autres gourmandises. Atrium et la commune vous invitent à une promenade en petits groupes dans les commerces et horeca jettois, à la découverte des produits du commerce équitable à Jette. Entre chaque dégustation, vous en apprendrez davantage sur les produits et leur fabrication. La fin de la balade est prévue vers 17h, au magasin Oxfam où vous dégusterez des vins du monde avec un œnologue. Un beau moment de gourmandise et de visite en perspective.

Rendez-vous devant l'Eglise Saint-Pierre.

Départs : 1^{er} groupe à 13h30, 2^{ème} groupe à 14h (vous connaîtrez votre groupe à l'inscription).

Participation : gratuit.

Info et inscription (obligatoire) : Angélique Scaillet – ascaillet@atrium.irisnet.be – 02.422.31.14 ou 0484.97.78.97.

Dimanche 7 octobre de 9 à 10h30

Petit-déjeuner « Fair Trade »

Rendez-vous au rez-de-chaussée de la bibliothèque néerlandophone, au numéro 6 de la place Cardinal Mercier.

Participation : gratuit.

Info et inscription (obligatoire) : Cellule Développement Durable – Inge Bongaerts – ddo@jette.irisnet.be – 02.422.31.12

Dimanche 7 octobre de 10h30 à 12h30

Atelier d'écriture sur le commerce équitable

Destiné aux adultes (primo-arrivants), dans la bibliothèque francophone, au numéro 10 de la place Cardinal Mercier.

Participation : gratuit.

Info et inscription (obligatoire) : Bibliothèque francophone – nroukens@jette.irisnet.be – 02.426.05.05



Semaine du Commerce Equitable Du 3 au 13 octobre 2012

LA SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE EST UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, DE L'ÉCHEVINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN COLLABORATION AVEC ATRIUM JETTE, LA CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE JETTE, LES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONE ET NÉERLANDOPHONE, LE MAGASIN OXFAM ET LES COMMERCES ET HORECA PARTICIPANTS.

Certificat de performance énergétique au top pour La Maison communale

Depuis le mois de juin 2011, tous les pouvoirs publics de la Région de Bruxelles-Capitale occupant un bâtiment de plus de 1000 m² doivent afficher, sur leur porte d'entrée ou dans leur hall principal, un certificat de performance énergétique. La Maison communale de Jette n'a pas à rougir de ses résultats car elle affiche un « PEB bâtiment public » de B -, ce qui constitue un excellent résultat par rapport à la moyenne régionale fixée à D -.



La certification PEB bâtiments publics est différente de celle concernant les habitations privées, mais elle classe également le bâtiment en fonction de sa consommation d'énergie. Depuis 2010, toutes les communes de la Région de Bruxelles-Capitale doivent établir une liste des bâtiments publics situés sur leur territoire (administrations, infrastructures sportives, crèches, établissements scolaires, culturels, médicaux, etc.), en vue de les soumettre à la certification PEB bâtiments publics. Cette obligation concerne dans un premier temps les maisons communales, bâtiments administratifs, centres sportifs et piscines et s'étendra ensuite à tous les bâtiments publics.

Jette fait partie des bons élèves : elle investit déjà depuis de nombreuses années dans des travaux destinés à améliorer la consommation énergétique de ses bâtiments publics. Ainsi, en 2005, La Maison communale a bénéficié de la pose de double vitrage, d'une isolation de toiture et de la rénovation de son installation de chauffage. Ces éléments ont sans aucun doute contribué au bon résultat qu'elle affiche pour son PEB. La commune a d'ailleurs depuis procédé également à l'installation de panneaux photovoltaïques sur sa large toiture plate orientée sud, ce qui devrait enco-

re améliorer sa certification PEB de 2013.

Parallèlement à ces travaux, Jette a établi une liste de ses bâtiments publics et consacre chaque année un budget variable en vue de les rendre moins énergivores, notamment via l'isolation des toitures et la rénovation des chaudières. Dans un second temps, si le bâtiment est bien isolé, la commune essaie de placer des installations utilisant des sources d'énergies renouvelables et de sensibiliser ses occupants à adopter un comportement moins énergivore au travers des campagnes de sensibilisation telles que le Défi Energie dans les écoles, par exemple.

En plus de La Maison communale, les écoles Champ des Tournesols et Florair ont déjà bénéficié de tels travaux. Pour cette année, il est prévu d'isoler entre autres les toitures des écoles Vanhelimont et Brel-VandeBorne. A terme, tous les bâtiments communaux devraient connaître le même sort, mais le planning doit tenir compte des priorités et des budgets disponibles.

Plus d'infos : Aurore Rousseau – Responsable Energie & Certification PEB – 02.422.31.11 – arousseau@jette.irisnet.be

« Gaz-Electricité : osez-comparer » Franc succès pour la campagne et son lancement à Jette

Le lundi 17 septembre 2012, le ministre des Consommateurs Johan Vande Lanotte et le secrétaire d'état à l'Energie Melchior Wathelet avaient choisi la commune de Jette pour le lancement de la campagne « Gaz-Electricité : osez comparer ! ». Comme plus de 500 communes en Belgique, Jette participait à la campagne pendant toute la semaine du 17 au 28 septembre 2012. Un joli succès, tant pour la conférence de presse que pour la campagne !



Trop de citoyens ne peuvent pas, ne savent pas ou n'osent pas comparer les offres des différents fournisseurs d'énergie. C'est la raison pour laquelle Johan Vande Lanotte et Melchior Wathelet souhaitaient lancer une campagne pour aider le consommateur à choisir le meilleur fournisseur d'énergie et lui donner la possibilité de mieux analyser les différentes offres. Et ils étaient à Jette pour le lancement de celle-ci ! Un bel honneur pour notre commune qui fait de la problématique de l'énergie une de ses priorités.

La campagne, supervisée à Jette par la Cellule Développement durable, s'est déroulée entre les 17 et 28 septembre dans le hall de La Maison communale. Durant deux semaines, des volontaires ont fourni aux citoyens, venus nombreux, l'aide et les explications nécessaires afin d'utiliser les outils à leur disposition pour mieux comparer les différentes offres d'énergie dans leur région.

Renseignements : Cellule Développement durable – 02.422.31.10

Plus d'infos sur les fournisseurs d'énergie : Infor Gaz Elec - 02.209.21.90 - www.inforgazelec.be

Les lauréats de « Jette en fleurs 2012 »

Le désormais célèbre concours « Jette en fleurs » a connu cette année encore un grand succès. La tâche du jury a été à nouveau difficile, les réalisations rivalisant d'originalité.

La remise des prix de ce concours, organisé par l'asbl « Environnement » et l'échevinat de l'Environnement a eu lieu ce 17 septembre 2012 à la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone, au cours d'une sympathique cérémonie informelle.

Les gagnants ont été récompensés par un certificat et un chèque cadeau d'une valeur de 100 (1^{re} place) ou 50 euros (2^{ème} et 3^{ème} places) à valoir à la jardinerie de la Ferme Nos Pilifs. Et pour n'oublier personne, tous les participants sont repartis avec une plante d'ornement.

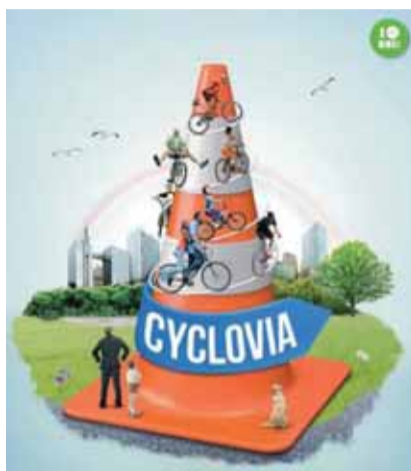
Et, comme il est de bon ton, tout cela s'est terminé autour d'un verre de l'amitié où les participants se sont échangé leurs petits secrets et ont promis, suivant la formule consacrée, « de faire encore mieux l'année prochaine ».



Cyclovia à Jette le dimanche 21 octobre 2012

Découvrez Bruxelles à vélo

Depuis le mois de juin, Cyclovia propose aux amateurs de la petite reine de découvrir des itinéraires cyclistes au sein de Bruxelles pour profiter pleinement de la capitale à vélo. Pour la dernière date de l'édition 2012, l'itinéraire Cyclovia passera par Bruxelles-Ville, Molenbeek, Anderlecht, Jette et Koekelberg.



Tous les troisièmes dimanches des mois de juin à octobre, Cyclovia vous fait découvrir un nouvel itinéraire vélo en toute convivialité. Ce dimanche 21 octobre, entre 11 et 18h, le parcours traverse les communes de Bruxelles-Ville, Molenbeek, Anderlecht, Jette et Koekelberg. Vous pourrez aussi profiter d'une foule d'animations sur la place de la Monnaie et d'un grand rallye-concours avec cadeaux à la clé.

Et si vous souhaitez participer activement à cette fête et organiser votre propre événement, vous pouvez créer votre « Cyclostop » le long du par-

cours : stand, animation, visite du quartier, ... Rendez-vous sur www.cyclovia-brussels.be/cyclostop pour connaître tous les détails.

Plus d'infos : www.cyclovia-brussels.be

21 octobre 2012 de 11 à 18h

Cyclovia #4 : Bruxelles-Ville – Molenbeek-Saint-Jean – Anderlecht – Jette – Koekelberg

Retro Jette : bolides étincelants sous un soleil brillant

Le mercredi 15 août, Jette était une fois encore un véritable paradis pour les oldtimers. Le coup d'envoi de la 4^{ème} édition du Retro Jette a retenti à 9h30 sur la place Reine Astrid. Le cortège s'est ensuite engagé à un rythme modéré à travers les rues de Jette pour revenir chercher une place de stationnement vers 13h sur cette même place Reine Astrid. Là, les propriétaires ont laissé aux amateurs venus en nombre la possibilité d'admirer ces perles de la technologie automobile.



Le soleil n'a pas fait défaut en ce jour festif. Il chauffait même fortement. Mais les propriétaires d'ancêtres qui s'étaient inscrits – plus de 50 – ne se sont pas laissés impressionner par la chaleur et avaient tous répondu présent sur le Miroir pour leur parade annuelle à travers Jette et leur exposition sur la place.

De nombreux nostalgiques et curieux étaient venus sur la place Reine Astrid pour voir de leurs propres yeux ces bolides étincelants de temps plus ou moins reculés. Et les terrasses bondées de la place ont apporté des spectateurs supplémentaires à l'événement, une initiative de l'asbl « Sport à Jette » et de l'échevin des Sports. Il est déjà temps à présent de se tourner vers la cinquième édition de l'année prochaine...



Jette Village : ambiance bon enfant sur la nouvelle place Mercier

Le soleil était au beau fixe le dimanche 16 septembre, journée de fin d'été. Un bel avantage pour le Dimanche sans voiture et ses nombreuses animations. A Jette, pour la cinquième année d'affilée, avait lieu Jette Village qui, après un déménagement d'un an, avait à nouveau installé ses tentes sur la place Cardinal Mercier.

Il faut le dire : la place Cardinal Mercier rénovée se prête à merveille à une organisation telle que Jette Village. La place, libérée d'une partie des voitures depuis sa rénovation, était complètement vide le 16 septembre. Voilà qui offre un bel espace pour toutes sortes d'activités, animations et stands d'info autour de la mobilité.

Naturellement, les enfants ont pu les premiers s'en donner à cœur joie au vu des nombreuses animations proposées. Ils pouvaient entre autres faire connaissance avec un nouveau sport : le skike, une combinaison entre le roller, le ski de fond et le vélo. Les adultes avaient aussi largement de quoi s'occuper. Ils pouvaient apprendre toute une série de petits détails sur la mobilité en passant par les stands d'info ou simplement profiter des rayons du soleil, dans des transats sur une pelouse aménagée pour l'occasion devant la gare.



Marché annuel de Jette

136 bougies, mais pas une seule ride !

Public nombreux, temps au beau fixe, ambiance festive, animations variées, ... Nul doute sur la question : cette année encore, le marché annuel de Jette fut une belle réussite !

En prélude au grand jour de marché annuel, les festivités allaient déjà bon train dès le jeudi 23 août à Jette. En musique d'abord, avec le concert fleuri de l'église Saint-Pierre magnifiquement décorée pour l'occasion, puis avec l'incontournable Cuba del Central sur la place Laneau, ses musiciens, ses danseurs, ses cocktails et ses rythmes endiablés. Durant le week-end, alors que certains prenaient d'assaut les attractions de la kermesse, d'autres s'adonnaient au sport au cours de différents tournois ou sont partis chasser la bonne affaire et les dédicaces au Strip-festival-BD qui mettait cette année le dessinateur de Poje à l'honneur.

Le lundi 27 août, c'est sous un grand soleil que le public s'est rassemblé en masse aux alentours de la place Reine Astrid. Ravis de profiter encore des congés scolaires, les jeunes têtes blondes s'en sont données à cœur joie pour caresser les chèvres, admirer les vaches ou encourager les chevaux. Entre attractions, grimages et brocante de jouets, les enfants étaient à la fête et ont pu profiter d'animations variées. Les plus grands, eux aussi, avaient leur brocante pour chiner dans les rues du centre. Et pour que la famille au grand complet profite pleinement de l'occasion, les traditionnels concours canins et festivals de musique avaient pris leurs quartiers parmi les maraîchers et exposants. La bibliothèque Mercier, quant à elle, s'était jointe à la fête en invitant tous ses lecteurs à découvrir les nouveaux aménagements au cours d'une journée portes ouvertes.

Véritablement impossible de résumer une telle journée, si ce n'est en concluant qu'une fois encore le succès et l'ambiance furent au rendez-vous de cette grande manifestation qui ne prend pas une ride et attire toujours autant de participants.



Centre d'Entraide de Jette

S'entraider pour augmenter la cohésion sociale

Le Centre d'Entraide de Jette (CEJ) collabore avec le CPAS et la commune pour venir en aide aux Jettois défavorisés et participe ainsi au développement de la cohésion sociale à Jette. Le CEJ lutte contre le racisme et la discrimination, notamment via des cours et des formations, mais aussi en offrant aux habitants toute une série de services divers pour leur permettre de s'émanciper : permanences sociales, service d'aide au ménage, vêtements de seconde main, accompagnement financier, école des devoirs, ... Mais ce qui fait sa particularité, c'est bien la notion d'entraide sur laquelle il repose.

Le CEJ n'est pas seulement un centre « d'aide », mais un centre « d'entraide ». C'est-à-dire que des personnes aidées peuvent elles-mêmes y assurer un service, selon leurs possibilités et leurs disponibilités. Le centre fonctionne grâce à l'aide de nombreux bénévoles comme Kévin, en chaise roulante, qui a cherché pendant plus de 2 ans un endroit où l'on accepterait son aide et qui est aujourd'hui l'un des bénévoles les plus acharnés de l'équipe ! Depuis 1991, le CEJ participe activement aux projets « cohésion sociale » soutenus par la Commission Communautaire Française et l'échevinat des Affaires sociales de Jette, en partenariat avec d'autres associations et institutions jettoises. Il développe des actions pour les adultes (cours de français et d'initiation à la citoyenneté, séances d'information sur des thèmes sociaux ou juridiques, excursions et visites, ...) et les jeunes (soutien scolaire, ateliers créatifs, jeux, excursions, ...).

S'émanciper à son rythme

Au travers de ses actions, le CEJ veille à ce que chacun puisse trouver sa place dans la société et dispose des outils nécessaires à son émancipation. Au cours des dernières années, il a notamment fait la connaissance de Nassira, une jeune femme de 24 ans d'origine marocaine et maman de 3 enfants. Confrontée au Maroc à une institutrice violente, Nassira arrête l'école primaire à l'âge de sept ans. Une expérience qui laisse des traces et est sans doute la cause des phobies dont souffre la jeune femme. Installée en Belgique, elle est extrêmement introvertie et est incapable de gérer des liens sociaux. C'est le CPAS de Jette qui l'aiguille vers le CEJ pour suivre des cours de français langue étrangère. Mais le contact est difficile à établir.

Devant l'absence totale d'interaction entre les membres du CEJ et la jeune femme, l'équipe décide de mettre en place un coaching individualisé assuré par la coordinatrice. Cette assistante sociale de formation a une longue expérience en la matière et décide de réaliser un travail social en plusieurs étapes avec Nassira. Etablir d'abord un dialogue pour développer petit à petit un lien de confiance. Motiver ensuite Nassira à participer à des cours et lui expliquer les avantages qu'elle pourra en retirer, non seulement en terme d'apprentissage, mais aussi en terme d'émancipation personnelle et sociale. Enfin, inscrire la jeune femme à plusieurs modules pour lui permettre une intégration sociale maximale.

Suivi personnalisé

Ce processus nécessite un coaching personnalisé quasi hebdomadaire durant une période de deux ans et demi. La coordinatrice s'investit personnellement et de façon intensive pour créer ce lien de confiance essentiel à tout apprentissage et à tout désir d'émancipation. L'évolution de Nassira est spectaculaire. Elle participe de manière plus ou moins active aux différents cours qu'elle suit. Elle est une élève motivée et gagne petit à petit confiance en elle. Elle n'a plus peur d'exprimer un avis ou d'intervenir en groupe pour donner ses idées. Elle assimile la matière de façon très satisfaisante, ce qui augmente encore son assurance.

En terme d'émancipation personnelle, elle participe aujourd'hui activement à sa vie de femme, de mère et à sa vie sociale. Elle comprend les documents scolaires de ses enfants (bulletins, journaux de classe, circulaires, ...) et assure ainsi pleinement son rôle de parent d'élève. Elle gère son budget grâce à un cours suivi au CEJ. Elle a pris en charge, avec son mari, l'ensemble des démarches à effectuer pour leur déménagement. Elle a participé avec beaucoup d'intérêt aux séances du SEFOP (initiation à la citoyenneté : Belgique, institutions, démocratie, ...). Un bel exemple d'émancipation et de confiance en soi retrouvée.

Plus d'infos : Le Centre d'entraide de Jette asbl – 11 rue Henri Werrie – 02.428.90.56

Permanences d'accueil : du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 16h



En terme d'émancipation personnelle, le jeune femme participe aujourd'hui activement à sa vie de femme, de mère et à sa vie sociale.



Balade dans les parcs et goûter convivial

« Le Petit Prince a dit... » est un groupe de soutien pour les personnes endeuillées qui organise de nombreuses activités pour favoriser les rencontres et les échanges entre les personnes qui souffrent de la perte d'un proche. En collaboration avec le SAVMMA de la commune de Jette, le nouveau centre « Primavera » et l'asbl « Autrement bis », le groupe vous propose de participer à une balade dans les parcs de la commune et vous invite ensuite à partager un goûter convivial.



Balade dans les parcs jettois et goûter convivial

Le dimanche 14 octobre 2012 de 14 à 17h

Pas de frais de participation – Inscription souhaitée

Renseignements et inscription :
02.423.14.56 – 0499.588.624 – E-mail : le.petitprinceadit@yahoo.fr

Solidarité en photos CAP48 s'expose à La Maison communale

La campagne de récolte de fonds organisée une fois par an par CAP48 permet le financement de projets visant l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées et de la jeunesse en difficulté. Cette année, la commune de Jette s'associe au projet et organise une exposition de photos dans le hall de La Maison communale, chaussée de Wemmel, du 12 au 21 octobre. L'occasion de sensibiliser les visiteurs et les membres de l'admini-

nistration à la solidarité et de les inviter à agir « Pour que le handicap ne soit plus un handicap ». Un clip vidéo sur les activités de CAP48 sera également diffusé dans le hall de La Maison communale.

Expo photos CAP48

Du 12 au 21 octobre

Dans le hall de La Maison communale – Chaussée de Wemmel 100



Saint-Nicolas à Jette Le samedi 1^{er} décembre 2012



Saint-Nicolas sera présent, à Jette, sur la place Reine Astrid. Les enfants sages (et les autres) y sont attendus vers 15h45.

Un photographe jettois sera présent pour immortaliser ce moment et les parents qui le souhaitent pourront acheter la photo-souvenir pour la modique somme de 2,5 €.

Cette fête de Saint-Nicolas est une initiative de l'asbl « Promotion de Jette » et de l'association des commerçants « Shopping Jette », avec le soutien de l'échevinat de la Vie économique et des Animations et l'asbl « Commerce et Marché Annuel Jettois ».

Envie de faire un peu d'exercice ? Profitez des chèques sport de la commune

Vous êtes sportif, Jettois, senior ou jeune de moins de 25 ans ? Alors, la commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques sport d'une valeur de 30 €.



Cela fait des années que le sport occupe une place de choix sur l'agenda politique de Jette. Grâce au chèque sport de 30 €, la commune entend encourager la pratique sportive chez les jeunes et les seniors. A l'initiative de l'échevin des Sports, un budget de 20.000 € a été dégagé pour ce projet sportif.

Ce chèque s'adresse à trois catégories de Jettois : les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Le chèque sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celles de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à une association qui organise des activités parascolaires et adhère au système de chèques sport ou chèques culture Sodexho (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent pas en ligne de compte. Il s'agit donc bien d'un chèque sport pour tous.

Si vous souhaitez obtenir un chèque sport communal d'une valeur de 30 €, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site internet www.jette.be ou à La Maison communale (à l'Accueil ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale), auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette, ...). Remettez-le ensuite à l'adresse suivante : administration communale de Jette – service des Sports – chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

Attention : jusqu'à épuisement des stocks et au plus tard le 28 février 2013.

L'ULB cherche des seniors pour constituer un groupe test Participez au programme d'étude sur les risques de chute

La Faculté des Sciences de la Motricité de l'Université Libre de Bruxelles lance un projet d'étude sur la prévention des risques de chutes chez les personnes âgées. Elle cherche des seniors volontaires pour constituer un groupe test afin de mener à bien son étude.

Les participants seront invités à effectuer régulièrement une série d'exercices de renforcement musculaire sur une durée de 4 à 12 semaines. Celle-ci aura lieu sur le campus Erasme de l'ULB, à 2 minutes à pieds de la station de métro Erasme. Au cours des séances d'exercices, des spécialistes mesureront leur condition physique et leur équilibre. Le but ? Etudier la manière dont les participants s'adaptent à l'entraînement avant, pendant et après le programme.

Intéressés ? Contactez Stéphane Baudry : sbaudry@ulb.ac.be – 02.555.37.65 ou Félix Penzer : fpenzer@ulb.ac.be – 0488.168.409.

Lieu de l'étude :

Faculté des Sciences de la Motricité, ULB
Campus Erasme (Bâtiment N)
Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles



Cours de Tai Chi Pour tous les âges

Le tai-chi-chuan est une discipline chinoise qui trouve ses racines au 13^{ème} siècle. Cet art martial interne est adapté à tous les âges et se base sur une série de mouvements qui procure un bien-être du corps et de l'esprit. Le premier cours est gratuit.

Inscriptions : 0496.50.88.88 – 0477.76.31.31

Le lundi, de 19h30 à 21h

Salle Sainte-Claire – Avenue Joseph De Heyn 102

Que font vos enfants pendant leur temps libre ?

Des centaines d'occupations sur www.bruxellestempstlibre.be

En tant que parent, vous essayez de concilier le rythme scolaire, familial et professionnel... et vous n'avez pas toujours l'occasion de pratiquer des activités avec vos enfants... Ne cherchez plus ! Le tout nouveau site internet www.bruxellestempstlibre.be référence les activités organisées à proximité de votre domicile, de l'école de votre enfant ou encore de votre lieu de travail.

Surfez sans plus attendre sur www.bruxellestempstlibre.be et trouvez plein d'idées pour occuper vos enfants pendant leur temps libre. Avec plus de 2000 activités référencées, son moteur de recherche vous permet de trouver l'activité extrascolaire qui correspond le mieux à votre enfant, grâce à une recherche par commune, par âge, par type d'activité ou par période. Vous pourrez aussi rechercher celles qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Découvrez également une mine d'informations sur les activités extrascolaires, des trucs et astuces concernant l'organisation, l'équipement, la santé ou encore les aides financières et des publications pertinentes sur le thème de l'accueil extrascolaire.

Halloween au parc Garcet

Houuuuuuuu ! Houuuuuuuu ! Houuuuuuuu ! Creusez vos citrouilles, sortez vos déguisements et allumez vos lanternes... La fête d'Halloween s'invite à Jette, le mercredi 31 octobre 2012, dans le parc Garcet. Animations de circonstance et gourmandises à la clé !

Tous les petits monstres qui le souhaitent pourront partir à l'assaut du parc Garcet, le mercredi 31 octobre, pour mériter les précieux bonbons de la traditionnelle fête d'Halloween. L'entrée est gratuite pour tous les bambins jusqu'à 1m30 et les enfants déguisés.



Au détour des chemins, dans le parc Garcet, les participants et leurs familles rencontreront des sorcières et des fantômes et seront séduits par des animations mystérieuses. Voilà donc une balade festive, semée de surprises, à l'issue de laquelle chaque enfant pourra échanger son ticket contre des bonbons. Un photographe jettois sera présent pour l'occasion et les parents qui le souhaitent pourront acheter la photo-souvenir de leur enfant pour une somme modique (2,5 € la photo et 6 € les 3 exemplaires).

L'ANIMATION D'HALLOWEEN À JETTE EST ORGANISÉE PAR L'ASBL « PROMOTION DE JETTE », AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVINAT DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS.

Halloween au parc Garcet

Mercredi 31 octobre 2012 de 19 à 20h30

Pour les enfants jusqu'à 1m30 et les petits monstres déguisés
Participation gratuite

Cycle de conférences de l'Antenne interuniversitaire de Jette Un programme 2012-2013 éclectique et international

Créée en 1996, l'Antenne interuniversitaire est née d'un projet personnel, appuyé par deux grandes universités : l'UCL et l'ULB. Toutes deux ont accepté avec enthousiasme d'être les moteurs de sa création. Bénéficiant du soutien de la commune, l'Antenne interuniversitaire organise chaque année un cycle de conférences dans la salle communale des Fêtes de Jette. L'entrée d'une conférence est à 5 euros et l'abonnement pour les 8 conférences est de 25 euros.

Pour l'année académique 2012-2013, l'Antenne interuniversitaire de Jette vous a concocté un programme varié, qui couvre des sujets très divers et vous entraîne aux quatre coins du monde avec les plus grands spécialistes.

Jeudi 4/10/2012 :

RWANDA, UN GÉNOCIDE À NE PAS OUBLIER

Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de cassation, professeur UCL

Jeudi 25/10/2012 :

LA RESTAURATION DE BÂTIMENTS REMARQUABLES : LA VILLA EMPAIN, LA MAISON AUTRIQUE, LA GARE BRUXELLES-CENTRAL, LA BIBLIOTHÈQUE SOLVAY

Francis Metzger, architecte, doyen de la Faculté d'Architecture de l'ULB

Jeudi 22/11/2012 :

LES GRANDS DÉFIS DE L'EAU : LE DROIT À L'EAU POUR TOUS, EMPÊCHER LA MARCHANDISATION DE L'EAU ET LA FINANCIARISATION DES SERVICES HYDRIQUES

Riccardo Petrella, économiste, politologue, professeur émérite UCL

Jeudi 13/12/2012 :

MATHÉMATIQUES, ASTRONOMIE ET CALENDRIERS DANS LA CIVILISATION MAYA

Jean Doyen, mathématicien, professeur émérite ULB

Jeudi 17/01/2013 :

LE BLANCHIMENT, MYTHE ET RÉALITÉ. DE L'ÉCONOMIE MAFIEUSE À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Robert Wtterwulghe, juriste, économiste, avocat, professeur émérite UCL

Jeudi 7/02/2013 :

CRÉATIONNISME ET ENSEIGNEMENT : ENTRE LIBERTÉ ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE

Jean-Christophe de Biseau, docteur en biologie, chargé de cours ULB

Jeudi 14/03/2013 :

LES RUINES DE QOUMRÂN ? BIEN PLUS QU'UNE CACHETTE À MANUSCRITS BIBLIQUES

Pauline Donceel-Voûte, archéologue, docteure ès lettres Paris, professeure UCL

Jeudi 18/04/2013 :

LE CURÉ JEAN MESLIER (1664-1729) : THÉORICIEN DE L'ATHÉISME ET RÉVOLUTIONNAIRE

Serge Deruette, docteur en sciences politiques ULB, professeur UMH

Le programme est susceptible d'être modifié en raison de circonstances étrangères à la volonté des organisateurs. La priorité d'entrée est assurée pour les abonnés jusqu'à 14h20.

Conférences à 14h30 (salle accessible dès 14h)

Salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier 10 (1^{er} étage, au-dessus de la bibliothèque) Entrée : 5 euros/conférence – Abonnement : 25 euros pour les 8 conférences.

Paiement par virement sur le compte BE46-0000-0257-4136 (communication : nom d'abonné + AIU 2012-2013).

Plus de renseignements :
Sylvie Allentin – 02.423.13.53

Cours collectifs de guitare d'accompagnement

Vous avez plus de 10 ans et avez toujours rêvé de jouer de la guitare, mais vous n'avez jamais fait de solfège ? Qu'à cela ne tienne ! Laurent Peeters propose, à Jette, des cours de guitare ouverts à tous, sans connaissance musicale préalable. Inscrivez-vous, selon votre niveau, dans le groupe débutant ou intermédiaire. Les intéressés auront la possibilité de suivre un cours d'essai.

Renseignements et inscriptions : Laurent Peeters – 0479 45 38 93

Cours collectifs de guitare d'accompagnement

Collège Saint-Pierre de Jette, 153 rue Léon Theodor

Tous les mardis

Niveau débutant : de 18h à 18h50 - Niveau intermédiaire : de 19h à 20h



Expo De Marck-Gueli : Couleurs de femmes

Deux peintres, mari et femme, vous proposent leurs visions de la féminité. Ils sont jettois et bien connus des artistes peintres de notre « village ». Une occasion de les découvrir lors de cette exposition à l'Abbaye.

DE MARCK (alias Marc Daniëls – 1959)

Issu de l'Athénée Royal Technique (KTA) de Jette (1971-1977), « sa technique témoigne d'une simplicité énigmatique ». Il peint tout ce qui le touche, ce qui le passionne, et il le replace dans son propre monde imaginaire. Il nous montre des figures féminines aussi innocentes que provocantes ou des thèmes contemporains et actuels. Ses œuvres puisent leurs sources dans le réalisme magique et le symbolisme. Elles frappent par leurs couleurs vives et indiscretes. Des éléments abstraits donnent au spectateur la liberté d'interpréter l'ensemble et de laisser libre cours à sa propre imagination. Depuis 1997, il dirige le studio graphique « Studio Max » à Meise avec Rik Dewulf.

GUELI (alias Marie-Jeanne Gueli – 1960)

Artiste-peintre d'inspiration impressionniste, épouse de Marc Daniëls. Elle se lance à 40 ans dans des études d'art et de peinture aux académies de Watermael-Boitsfort et d'Uccle et aux ateliers d'Art à Jette où elle développera sa personnalité artistique. Gueli peint dans un style original et direct, sans compromis, avec comme unique sujet la Femme. Les couleurs des tableaux de Gueli sont souvent flamboyantes. Gueli a déjà exposé à Jette, notamment à l'abbaye de Dieleghem dans le cadre du parcours d'Artistes de Jette.

EXPO DE MARCK-GUELI Abbaye de Dieleghem

Rue Tiebackx 14

**Du 6 au 14 octobre 2012,
de 14 à 18h**

Le samedi et le dimanche :
en présence des artistes

Fermé le lundi



Classique à l'Abbaye 2012-2013

Lors de la saison passée de Classique à l'Abbaye, Jette avait mis cinq concerts à l'affiche. Vu l'intérêt grandissant du public, la commune a décidé d'organiser sept concerts pour la nouvelle saison 2012-2013. Une décision qui fera indubitablement le bonheur d'un grand nombre d'amateurs de musique de Jette et d'ailleurs.

Classique à l'Abbaye propose de la musique de chambre de qualité avec des musiciens talentueux et créatifs d'ici et d'ailleurs. Cette saison de Classique à l'Abbaye s'annonce une fois encore passionnante et variée. Les ensembles de musique de chambre interpréteront aussi bien du classique, que du baroque ou du contemporain et les solistes d'opéra chanteront des arias d'opéras célèbres. Classique à l'Abbaye veut aussi attirer un public plus jeune, entre autres, en présentant régulièrement de jeunes musiciens professionnels, en proposant une garderie durant les concerts et en offrant des tarifs préférentiels aux jeunes. Les académies de musique jettoises jouent, elles aussi, un rôle important dans la promotion des concerts.

Toon Fret en Veronika Iltchenko

La saison s'ouvre le dimanche 21 octobre 2012 avec le récital de Toon Fret à la flûte et Veronika Iltchenko au piano. Un concert qui s'annonce festif, vu que les deux musiciens viendront présenter leur nouveau cd « Le temps retrouvé ». Toon Fret et Veronika Iltchenko interprètent des morceaux originaux et voluptueux, issus du répertoire français pour flûte et piano. Ils dépeignent le Paris de la Belle Epoque, une période passionnante qui prit fin avec la Première Guerre mondiale. La sélection de ce récital laisse entendre la richesse de cette période dorée. Les mélodies virtuoses et fascinantes pour flûte et piano de Debussy, Gaubert, Fauré et deux de ses élèves, Enescu en Koechlin, évoquent



Ecouter des musiciens classiques renommés et découvrir de jeunes talents d'exception à l'Abbaye de Dieleghem

une époque insouciant d'harmonie et d'élégance.

Classique à l'Abbaye est l'opportunité pour le public de rencontrer des musiciens renommés et d'entendre de jeunes talents qui font parler d'eux, dans un cadre détendu. Pour les musiciens, c'est un retour aux racines de la musique de chambre : une salle intime où la rencontre est à l'honneur.

Les concerts auront de nouveau lieu à 11h. Chaque concert de Classique à l'Abbaye se veut un moment de rencontre entre musiciens et mélomanes. Après le concert, la commune offre l'apéritif,

invitant les participants à un agréable moment de partage. Pour cette saison, Classique à l'Abbaye collabore avec l'Abbaye trappiste de Westmalle, bonne nouvelle donc pour les amateurs car ils recevront une trappiste à la fin de chaque concert.

Classique à l'Abbaye est organisé par le GC Essegheem et le Centre Armillaire, avec le soutien du Collège des bourgmestres et échevins de Jette et des échevins des Activités biculturelles.

Classique à l'Abbaye

Premier concert : Dimanche 21 octobre à 11h
Abbaye de Dieleghem – Rue Tiebackx 14
Infos : cultuur@jette.irisnet.be – 02.423.13.73
Tickets : 10 €/5 € - 12 ans, + 65 ans, élèves des Académies de musique
Abonnement 7 concerts : 5 payants et 2 gratuits

Programme de Classique à l'Abbaye saison 2012-2013

Toon Fret et Veronika Iltchenko
– 21 octobre 2012

Oxalys – 25 novembre 2012

VIVA!opera – 23 décembre 2012

The Monnaie Wind Quintet – 17 février 2013

Erik Pirotte – 3 mars 2013

Euterpe Baroque Consort – 5 mai 2013

Romina Lischka et Sofie Vanden Eynde
– 23 juin 2013

3 novembre 2012 : Jam'in Jette Indoor



Jam à la jeugd 4

L'asbl Kwa! et la Jeugdhuis De Branding vous invitent le 13 octobre à leur prochaine soirée jamsession Jam à la jeugd. N'oubliez pas d'apporter votre instrument de musique...

**Samedi 13 octobre 2012
à 19h**

Jeugdhuis De Branding
Place Cardinal Mercier 25

Plus d'infos :
asbl.kwa.vzw@gmail.com
- debranding@yahoo.com

L'asbl Kwa! présente la sixième édition de son festival Jam'in Jette Indoor, en coproduction avec le Centre Culturel de Jette et avec le soutien de la commune.

Qui dit novembre, dit Jam'in Jette Indoor ! Cette fête musicale offre une programmation métissée et de qualité, avec des groupes belges à découvrir, un bar équitable et une Jam'in cuisine pratiquant des prix démocratiques. Le tout, dans une atmosphère conviviale.

La soirée débute à 19h et se termine à 1h du matin.

Jam'in Jette Indoor Samedi 3 novembre 2012

Centre Culturel de Jette

(boulevard de Smet de Naeyer 145)

Ouverture des portes : 19h

Entrée: 6 €

Plus d'infos :
jaminjette@gmail.com
- 0474.73.46.77

Programme :

TOUNGA (Afrobeat/Fusion/Latine)

FRESK (Hiphop/Roots)

XAMAN-EK (Latine/Reggae/Fusion)

KLODY NDONGALA (Worldgroove)

BEN&CLÉO (Acoustic Soul)

MAMADOU DRAMÉ (Kora Mandigue)



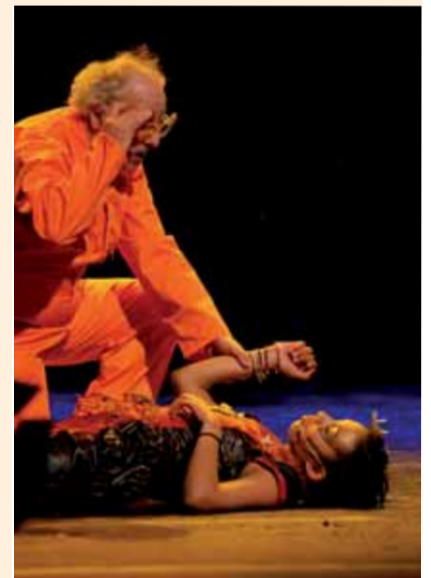
Dans les couloirs de l'Académie communale de Jette Musique, danse et art de dire du matin au soir

Après 16h, on pense que l'école Van Asbroeck s'endort, s'assoupit. Mais il n'en est rien... Les cours généraux font place aux formations artistiques à l'Académie communale de Jette.

Ainsi, progressivement, différents sons envahissent classes et couloirs. Les voix d'enfants se mêlent aux sonorités de divers instruments de musique : clarinettes, trompettes, flûtes et bassons répondent aux pianos, violoncelles et autres instruments à cordes tandis que les percussions rythment ce charmant brouhaha. Des standards du jazz s'échappent d'une classe. Les danseuses virevoltent sur des airs classiques ou se déhanchent sur des musiques d'aujourd'hui. Les apprentis comédiens ne sont pas en reste et donnent de la voix. Tous ces sons s'entremêlent pour créer une ambiance unique. La soirée se poursuit et les adultes reprennent le chemin de l'école pour découvrir enfin les joies de la musique, de la danse et du théâtre.

L'académie vibre et respire, de nouvelles passions naissent et grandissent chaque année. Les débuts timides et maladroits se métamorphosent, les premières notes se transforment en mélodies. Petit à petit, nos artistes débutants apprennent à exprimer la joie et la tristesse, le bonheur et l'inquiétude... la vie telle qu'elle est.

Cela vous rend curieux ? De nombreuses manifestations jalonnent l'année scolaire : auditions d'élèves, spectacle des professeurs, spectacles de danse ou de théâtre. Autant d'occasions, que nous relayons tout au long de l'année dans le Jette Info, de découvrir les talents éclos en ces murs .



Académie communale de Jette : Musique – Danse – Art de dire

Rue du Saule, 1 à Jette – Tél : 02.426.35.56 (entre 15 et 21h) – secretariat@academie-jette.be

www.academie-jette.be



Au Rayon vert

Au mois d'octobre, le Rayon vert collabore avec PLOEF !, le GC Essegem et La Villa pour un week-end dédié à l'Inde et vous réserve, en plus de ses habituelles soirées jeux, de belles surprises musicales.

6 et 7 octobre 2012 2^{ème} Biennale Indienne Concerts et dégustation

En étroite collaboration avec PLOEF !, le GC Essegem et La Villa, le Rayon Vert vous invite à plonger pendant un week-end dans la musique, la gastronomie et les traditions de l'Inde avec des ateliers, des concerts, des dégustations et des projections de films.

Au Rayon Vert, vous aurez l'occasion de goûter un délicieux poulet balti, qui tire son nom d'une sorte de curry, et d'assister au concert du duo indien formé par Suman Sarkar et Fabien Beghin. Pour lire le programme complet, rendez-vous sur www.lerayonvert.be.

6 et 7 octobre

Biennale Indienne

Repas à 19h et concert à 21h

Prix : Concert : 8 € (étudiant, chômeur et pensionné : 6 €) – Repas : 10 €

12 octobre 2012 Sarah Carlier en concert



Sarah Carlier est une jeune artiste fascinante. Nourrie au folk et à la soul, dotée d'une voix naturellement chaude et rayonnante, elle s'investit depuis son plus jeune âge dans la musique. Son inscription à 18 ans sur le site participatif Akamusik change tout son parcours. En digne héritière de Tracy Chapman, elle séduit directement 230 producteurs qui l'aident à sortir sa démo. Pour son 1er album « For Those Who Believe », paru en 2011, ils sont 530 à la suivre. Son single « Backstage » tourne sur toutes les radios et Sarah Carlier enchaîne les festi-

vals : Nuits Botaniques, Couleur Café, LaSemo, les Francofolies et le Brussels Summer Festival.

12 octobre à 20h

Sarah Carlier en concert

Prix : 12 € (étudiants, chômeurs, seniors : 10 €)

19 octobre 2012 Soirée jeux

Depuis début 2012, le Rayon vert s'allie au magasin de jeux Sajou pour vous proposer, tous les 3^{èmes} vendredis du mois, une soirée jeux de société. L'occasion de tester de nouveaux jeux dans une ambiance conviviale et sous les conseils avisés de vrais spécialistes. Et, comme de coutume, le bar et la cuisine seront ouverts.

19 octobre à 20h

Soirée jeux de société

Entrée : 4 € (enfants - 12 ans : 2,50 €)

26 octobre 2012 Renaud Lhoest en concert

Renaud Lhoest est aussi à l'aise au violon, qu'aux claviers ou à la composition et affiche à son palmarès une série impressionnante de collaborations avec entre autres Vénus, Pierre Rapsat, Dominique A, Sharko, Philippe Catherine, Florent Marchet, Olivia Ruiz, Adamo, Arno ou Yann Tiersen. Il fait parallèlement partie du groupe Lemon Straw. Il présente aujourd'hui son tout nouveau projet personnel « From Anastasia », un album doux et instrumental aux ambiances feutrées et mélancoliques inspirées par les grands auteurs modernes de la musique classique, Debussy et Satie en tête.

Cette soirée marque aussi le vernissage de l'exposition du photographe Rino Novello, réalisateur de l'univers graphique de « From Anastasia ». L'expo sera accessible jusqu'au 27 novembre, sur rendez-vous, du mardi au samedi entre 10 et 18h.

26 octobre à 20h

Renaud Lhoest en concert

Prix : 8 € (étudiants, chômeurs, seniors : 6 €)

Le Rayon vert – rue Van Huynegem 32

Renseignements et réservations : 02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be – www.lerayonvert.be

Du 27 octobre au 10 novembre 2012

Exposition « L'Art vu par Jecta »

A travers les modes et différentes tendances, Jecta reste significatif de longévité peu commune et poursuit sa vocation : présenter des œuvres dont la diversité et la qualité ont fait de ce Cercle d'Art une référence dans la continuité.

Du 27 octobre au 10 novembre 2012, vous pouvez découvrir les dessins, peintures, gravures et sculptures de MF. Bruckman, B. Collard, L. Collet, J. Goor, E. Jacqy, Francis Liesen, G. Petré, G. Seconde, G. Simons, R. Thisens, M. Verhofstadt et J. Wellens.



Exposition
« L'art vu par Jecta »

Du 27 octobre au 10 novembre 2012

Vernissage 26 octobre 2012 à 19h

Mardi au vendredi de 14h à 18h – samedi et dimanche de 10h à 18h

Fermé le lundi et les 1er et 2 novembre

Ancienne demeure abbatiale de Dieleghem – 14, rue Jean Tiebackx – 1090 Jette

Renseignements : 02 479 00 52

Requiem de Maurice Duruflé pour solistes, chœurs et orgue

Les chœurs Da Cagile et Kairos (Bruxelles) et Canzone (Chambéry) vous donnent rendez-vous le samedi 3 novembre 2012 à Jette pour une soirée musicale envoûtante.

En première partie de soirée, les 80 choristes interpréteront « a capella » des polyphonies sacrées du XX^{ème} siècle. Accompagnés à l'orgue par Stijn Hanssens, Pierre-Line Maire (mezzo-soprano), Romain Dayez (baryton), Bruno Crabbé (direction) et leurs choristes s'attaqueront ensuite au requiem de Maurice Duruflé et à ses 9 parties.

Le compositeur français Maurice Duruflé (1902-1968) s'est attaché à rendre la souplesse caractéristique du plain-chant dans les 9 parties de cette œuvre monumentale. Son Requiem est un chef d'œuvre de la musique sacrée du XX^{ème} siècle. Composé en 1947, il est basé entièrement sur les thèmes grégoriens tirés de la Messe des morts. L'orgue de l'église St-Pierre accompagnera idéalement le Requiem de Duruflé en venant tour à tour souligner, commenter et colorer les mélodies envoûtantes chantées par le chœur. Une œuvre qui n'est

jamais tragique et qui dégage autant d'humanité que de haute spiritualité.

Renseignements et réservations : Académie de musique de Saint-Gilles - 02.538.64.50.



Requiem Maurice Duruflé

Samedi 3 novembre à 20h30

Eglise Saint-Pierre – place Cardinal Mercier

Entrée : 10 € (étudiants et chômeurs : 8 €

– gratuit pour les enfants)

Un mois d'octobre bien rempli chez PLOEF!

L'espace de rencontre PLOEF ! Plus On Est de Fous..., le Rayon Vert et La Villa organisent ensemble un week-end indien les 6 et 7 octobre. En outre, le mois d'octobre est bien chargé chez PLOEF !, avec un atelier photo, la Journée du dialogue, un film et la traditionnelle journée pique-nique/concert/atelier de cuisine.

Samedi 6 et dimanche 7 octobre, à partir de 10h : Week-end indien



Des artistes partagent leur passion pour l'Inde et la culture indienne au travers d'ateliers et de concerts. Avec, entre autres : Dhruwad, le style musical le plus ancien, l'atelier de danse Bollywood de Lola Pauwels, de la pratique de kalaripayat, art martial indien, et la trilogie d'Apu de Satyajit Ray. Retrouvez le programme complet de ce week-end indien sur www.ploef.eu.

Samedi 20 octobre à 10h : Atelier photo en extérieur « Pixit »

Le lieu : c'est un « secret » jusqu'au jour « j » ! Cet atelier ouvert à tous est animé par Marie-France Detaille. Si vous ne disposez pas d'appareil photo, dites-le nous !

Samedi 20 octobre à 14h : Journée du dialogue



Ce jour là, à Bruxelles, vous trouverez une série de tables auxquelles vous pourrez vous asseoir et rencontrer des gens des horizons les plus divers. Cette année, sur le thème « Bruxelles à volonté ! », rendez-vous à Jette chez PLOEF ! ou au GC Essegem pour échanger vos points de vue et ressentis avec vos voisins de quartier...

Infos et inscriptions : www.foyer.be

Vendredi 26 octobre à 20h30 Cinéventura : Kagemusha – Akia Kurosawa (1980) 152 min Japonais/sous-titré Fr

Le réalisateur Kurosawa s'inspire souvent, pour ses films, du riche passé des samourais, mais il est également influencé par l'Occident. Dans Kagemusha, les décors et les personnages sont incroyablement beaux. Avec ce film, Kurosawa a gagné le grand prix du Festival de Cannes en 1980. Kagemusha signifie « guerrier de l'om-

bre ». Le film parle d'un seigneur guerrier japonais sur son lit de mort qui se fait remplacer par un sosie pour s'assurer que ses ennemis ne vont pas attaquer à la nouvelle de sa mort.

Dimanche 28 octobre, à partir de 13h : Pique-nique



Seuls ou en famille, apportez vos sandwiches ou autres, ou commandez au bar.

10h : Atelier cuisine : présentation d'une recette inspirée par le panier bio de chez PLOEF !

Prix : 8 euros. Le nombre de places étant limité, pensez à vous inscrire.

A partir de 14h : jeux d'échecs, mikado, fléchettes, jeu d'extérieur...

16h : Concert : Sylvie Nawasadio & Co chante des ballades de Nina Simone & Co.

Entrée gratuite pour le pique-nique et le concert.

Ploef ! - Plus on est de fous...

Rue Bonaventure 100
www.ploef.eu
ploefplus@gmail.com
02.476.98.07

La bibliothèque Mercier a rouvert ses portes

Suite à la fusion des bibliothèques Mercier et De Naeyer, les festivités de réouverture de la bibliothèque Mercier se sont enchaînées en août et septembre. Les lecteurs ont pu découvrir les nouveaux aménagements lors d'une journée portes ouvertes le 27 août dernier. Depuis le 28 août, tous les services de la bibliothèque Mercier sont donc à nouveau accessibles à tous les Jetteois : emprunt de livres, de magazines, de livres lus sur CD et DVD documentaires, consultation internet gratuites. Une inauguration plus festive a eu lieu le samedi 22 septembre avec de multiples activités à la clé : vente de livres déclassés, ateliers d'écriture et de reliure, rencontre avec les écrivains jetteois, concert, etc. Mais aussi un grand flash mob sur le thème des passants-lecteurs.

Horaires de la bibliothèque

Section Adulte

Lundi de 15 à 18h

Mardi de 14 à 19h

Mercredi de 12h30 à 19h

Jeudi de 9h30 à 18h

Vendredi de 15 à 18h

Samedi de 10 à 16h

Section Jeunesse

Lundi de 15 à 18h

Mardi de 15 à 18h

Mercredi de 12h30 à 19h

Jeudi de 9h30 à 18h

Vendredi de 15 à 18h

Samedi de 10 à 16h

**Bibliothèque Mercier,
10 place Cardinal Mercier
– www.biblioJette.be**

Du nouveau chez Chippink Ateliers et cours 2012-2013

« Peindre, peindre. Toujours peindre. Encore peindre. Le mieux possible, le vide et le plein, le léger et le dense, le vivant et le souffle », voilà une phrase de Zao Wou Ki qui a sans aucun doute inspiré Chippink dans la programmation de ses cours.

Chippink organise ses ateliers et ses cours dans un bel espace de 140 m² et met du matériel à disposition des participants. Les activités se font dans une optique d'initiation aux langues néerlandaise et française et les enfants ont un accès gratuit à une bibliothèque bilingue. L'objectif de Chippink : donner aux enfants la chance de grandir individuellement et collectivement à travers l'art de la peinture.

Avec une vision de l'éducation globale centrée sur l'art, la créativité, la responsabilité, l'autonomie, en développant des valeurs avec respect, tolérance et solidarité, Chippink veut améliorer la créativité et le respect de l'environnement, notamment via le recyclage.

Au programme de cette année 2012-13 :

- Ateliers d'arts plastiques pour les enfants de 4 à 12 ans (les mercredis et/ou samedis).



Contact : 02.888.63.02 – 0488.51.69.01
CHIPPINK asbl
Avenue Carton de Wiart 74 à Jette
(Belgica-Simonis)

- Ateliers ouverts de peinture pour les adultes à partir de 16 ans (chevalet à disposition).
- Atelier de sculpture à partir de 16 ans (un cours/semaine, 60 €/mois).
- Atelier de design de meubles en carton, à partir de 14 ans.
- Atelier de danse libre ouvert aux personnes présentant un handicap mental léger à modéré (à partir de 18 ans).
- Cours d'arts martiaux (pour enfants le mercredi/pour adultes le lundi).

Nouveauté : Chippink loue également sa salle pour des réunions d'asbl, des ateliers, fêtes ou autres événements.

Infos & Inscriptions en ligne sur www.chippink.com ou par mail à info@chippink.com, pendant toute l'année.

Une artiste jettoise décroche l'argent à Royal Talen[t]s



Royal Talen[t]s est un concours international de peinture destiné aux peintres non professionnels, auquel 44 villes et communes ont pris part. En avril, nous écrivions déjà que Jette comptait le plus grand nombre de participants avec quelque 90 artistes inscrits à ce concours trisannuel.

La finale a eu lieu le dimanche 16 septembre et l'artiste jettoise Lut Michiels a décroché la deuxième place, remportant par la même occasion un chèque de 500 euros. Une prestation qui prend encore plus d'éclat quand on sait qu'il y avait pas moins de 1.500 participants inscrits. Son œuvre « De Zotte Morgen » (Le matin stupide) a été qualifiée par le jury comme « un travail de maître réalisé avec une touche très personnelle et extrêmement originale ». Un grand bravo est donc ici plus que de circonstance !

Lut Michiels "De Zotte Morgen"

Le Centre culturel de Jette, la culture sous toutes ses formes

5 et 6 octobre 2012 à 20h30

Théâtre / Je t'embrasse

Roger Job est l'auteur d'un recueil de lettres écrites par des médecins humanitaires à leurs proches entre 1981 et 1994. Parmi ceux-ci : Serge, jeune médecin qui s'engage en 1982, et dont nous suivons le parcours année après année. De l'initiation à l'éloignement, vers un retour de moins en moins probable...

Entrée : 12 €/10 € en prévente – Art. 27

9 octobre 2012 à 20h

Cabaret humoristique / Nouvelles de l'espace

Animé par des comédiens, journalistes, humoristes, fantaisistes et musiciens professionnels, le cabaret Nouvelles de l'Espace est l'occasion

de découvrir des billets d'humeurs, chansons et points de vues des personnalités invitées. L'équipe de chroniqueurs de Jean-Louis Leclercq :

Jean-Michel Briou, Dominique Watrin, Anne Simon. Ambianceurs : Renaud Ziegler et Alan Booth. Invité : Thierry Van Campenhout (musicien et agitateur culturel).

Entrée : 10 €/8 €

12 octobre 2012 à 20h30

Cabaret littéraire / « Howl »

D'Allen Ginsberg (1956), « Le Festin nu » de William S. Burroughs (1959) et « Sur la route » de Jack Kerouac (1957) sont les œuvres les plus marquantes de la littérature beatnik. La Beat Generation a ébranlé l'Amérique et a inspiré les mouvements de mai 1968, l'opposition à la guerre du Vietnam, les hippies... La bibliothèque sera présente sur place pour vous proposer ses collections sur tous les aspects de ce courant culturel. Lecteur : Hughes Hausmann.

Entrée : 5 €

19 octobre 2012 à 20h30

Concert / Barbarie Boxon

Une chanteuse détonante (Barbara Malter Terrada), un guitariste poète imprévisible (Thierry Bodson) et un multi-instrumentiste très inventif (Gil



Mortio : Joy as a toy, Lyenn, Mudflow, Attica ...) conjuguent leurs folies pour fournir des chansons aux sons libres et au verbe déjanté...

Entrée : 10 €/8 €

21 octobre 2012 à 15h

Dimanche d'Aurélié / Kidou (Compagnie Iota)

Pour les enfants de 2,5 à 5 ans. Au rythme de musiques aux accents lointains, la marionnette Kidou explore, apparaît, disparaît, se cache et réapparaît... Le monde alentour change,



alors que Kidou grandit. Un voyage sur les chemins mouvants des cultures humaines.

Entrée : 6 € – Réservation (obligatoire)

24 octobre, de 19h15 à 22h

Bar Philo / L'indignation en pantoufles ?



En collaboration avec le Pôle Philo (Centre d'Action Laïque du Brabant wallon).

Retrouvez les dernières nouvelles du Bar philo en vous inscrivant à : dvaneycke@ccjette.be.

Tous les derniers mercredis du mois

Entrée : 3 € boissons comprises

Centre Armillaire : 145 bd. de Smet de Naeyer

Renseignements, préventes et réservations : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Bossemans et Coppenolle : 100% bruxellois

Envie de vous plonger dans une soirée typiquement brusseleir et de vous détendre sur fond de football, d'Union Saint-Gilloise, de Daring de Molenbeek, de strotje et de gueuze ?

Réservez dès maintenant votre place pour « Bossemans & Coppenolle ». La Compagnie Vol de Nuit s'attaque au célèbre classique de Joris D'Hanswijck et Paul Van Stalle, dans une mise en scène de Laurent Massy, à la Salle communale des Fêtes de Jette, du 1^{er} au 4 novembre 2012.

Bossemans et Coppenolle

Salle communale des Fêtes (au dessus de la bibliothèque Mercier) - Place Cardinal Mercier 10 à Jette

Les 1^{er}, 2 et 3 novembre à 20h – le 4 novembre à 15h

Entrée : 10 € (8 € pour les juniors et seniors – 6 € pour les membres de l'ABCD)

Réservations :

<http://compagnievoldenuit.wifeo.com> – E-mail : compagnievoldenuit@gmail.be - Gsm : 0472.28.28.15



AGENDA

Le 21 octobre 2012
Classique à l'Abbaye -
Veronika Itchenko et Toon Fret

Classique à l'Abbaye propose de la musique de chambre de qualité avec des musiciens talentueux et créatifs d'ici et d'ailleurs. Cette saison de Classique à l'Abbaye s'annonce une fois encore passionnante et variée. Les ensembles de musique de chambre interpréteront aussi bien du classique, que du baroque ou du contemporain et les solistes d'opéra chanteront des arias d'opéras célèbres.

La saison s'ouvre le dimanche 21 octobre 2012 avec le récital de Toon Fret à la flûte, et Veronika Itchenko au piano. Un concert qui s'annonce festif, vu que les deux musiciens viendront présenter leur nouveau cd *Le temps retrouvé*.

➔ **Classique à l'Abbaye**
Veronika Itchenko et Toon Fret
 le 21 octobre à 11h
 Abbaye de Dieleghem - Rue Tiebackx 14
 Infos : cultuur@jette.irisnet.be - 02.423.13.73



Le 31 octobre 2012
Halloween au parc Garcet

Tous les petits monstres qui le souhaitent pourront partir à l'assaut du parc Garcet, le mercredi 31 octobre, pour mériter les précieux bonbons de la traditionnelle fête d'Halloween. L'entrée est gratuite pour tous les bambins jusqu'à 1m30 et les enfants déguisés.

Au détour des chemins, dans le parc Garcet, les participants et leurs familles rencontreront des sorcières et des fantômes et seront séduits par des animations mystérieuses. Voilà donc une balade festive, semée de surprises, à l'issue de laquelle chaque enfant pourra échanger son ticket contre des bonbons.

➔ **Halloween au parc Garcet**
 31 octobre 2012 à 19h
 Pour les enfants jusqu'à 1m30 et les petits monstres déguisés - Participation gratuite

Le 3 novembre 2012
Jam'in Jette Indoor

Qui dit novembre, dit Jam'in Jette Indoor ! Cette fête musicale offre une programmation métissée et de qualité, avec des groupes belges à découvrir, un bar équitable et une Jam'in cuisine pratiquant des prix démocratiques. Le tout, dans une atmosphère conviviale.

La soirée débute à 19h et se termine à 1h du matin.
 Programme: Tounga (Afrobeat/Fusion/Latine), Fresk (Hiphop/Roots), Xaman-Ek (Latine/Reggae/Fusion), Klody Ndongala (Worldgroove), Ben&Cleo (Acoustic Soul) et Mamadou Dramé (Kora Mandigwe)

➔ **Jam'in Jette Indoor**
 Samedi 3 novembre 2012
 Centre Culturel de Jette
 (boulevard de Smet de Naeyer 145)
 Ouverture des portes : 19h



Du 27 octobre au 10 novembre 2012
Exposition « L'Art vu par Jecta »

A travers les modes et différentes tendances, Jecta reste significatif de longévité peu commune et poursuit sa vocation : présenter des œuvres dont la diversité et la qualité ont fait de ce Cercle d'Art une référence dans la continuité.

Du 27 octobre au 10 novembre 2012, vous pouvez découvrir les dessins, peintures, gravures et sculptures de MF. Bruckman, B. Collard, L. Collet, J. Goor, E. Jacquy, Francis Liesen, G. Petré, G. Seconde, G. Simons, R. Thisens, M. Verhofstadt et J. Wellens.

➔ **Exposition « L'art vu par Jecta »**
 Du 27 octobre au 10 novembre 2012
 Vernissage 26 octobre 2012 à 19h
 Ancienne demeure abbatiale de Dieleghem -
 14, rue Jean Tiebackx - 1090 Jette
 Renseignements : 02.479.00.52

12 octobre 2012
Sarah Carlier en concert

Sarah Carlier est une jeune artiste fascinante. Nourrie au folk et à la soul, dotée d'une voix naturellement chaude et rayonnante, elle s'investit depuis son plus jeune âge dans la musique. Son inscription à 18 ans sur le site participatif Akamusic change tout son parcours. En digne héritière de Tracy Chapman, elle séduit directement 230 producteurs qui l'aident à sortir sa démo. Pour son 1er album « For Those Who Believe », paru en 2011, ils sont 530 à la suivre. Son single « Backstage » tourne sur toutes les radios et Sarah Carlier enchaîne les festivals : Nuits Botaniques, Couleur Café, LaSemo, les Francofolies et le Brussel Summer Festival.

➔ **Sarah Carlier en concert**
 12 octobre à 20h
 Le Rayon vert - rue Van Huynegem 32
 Entrée : 12 EUR (étudiants, chômeurs, seniors : 10 EUR)
 Infos : 02.420.21.26 - www.lerayonvert.be



PLDEFI
 28.10.2012 à 16h
 SYLVIE NAWASADIO & CO
 CHANTE NINA SIMONE & CO
 INFO: PAGE 25 DU
 WWW.PLDEFI.EU

Grand concours photo

Votre dernière chance de gagner le livret photo « Jette d'antan III »

A travers les années, notre commune a évolué, passant d'une commune rurale à une charmante banlieue de Bruxelles. Si ses monuments historiques témoignent de l'importance de Jette au travers de l'histoire - pensez à L'Abbaye de Dieleghem ou à la Villa Romaine - elle est aujourd'hui une commune moderne avec de nombreux espaces verts. L'histoire récente de Jette est racontée au travers des dizaines de photos anciennes qui ornent la troisième édition de « Jette d'antan ». Vous pouvez tenter de gagner ce livret en participant à notre grand concours photo publié une première fois dans le Jette Info de septembre.

Pour fêter le 200^{ème} numéro de votre magazine d'information, l'administration communale a édité une nouvelle version de « Jette d'antan ». Remplie de photos, elle montre à quoi ressemblait Jette il y a quelques dizaines d'années, quand les rues étaient encore couvertes de pavés, que le chapeau melon était populaire ou que les voitures étaient tirées par des chevaux.

Vous n'étiez pas là pendant les vacances ? Qu'à cela ne tienne... Voici pour vous une deuxième parution de notre concours photo.

Si vous parvenez à relier la bonne rue, le bon endroit ou le bon bâtiment à la photo correspondante, vous aurez peut-être la chance de gagner un de ces livrets.

Attention ! Il y a 15 réponses pour 10 photos, donc seulement 10 réponses correctes. La liste des gagnants sera publiée dans le Jette Info du mois de novembre et ils recevront le livret directement à leur adresse.

Vous n'avez pas gagné ? Ne vous en faites pas ! A partir de la fin du mois d'octobre, la troisième édition de « Jette d'antan » sera en vente à l'administration. Tous

les bénéfices perçus seront reversés à une bonne œuvre locale. Après deux premières éditions à succès, ce troisième livret reprendra, en plus des photos publiées pour le concours ci-dessous, une quarantaine de belles images de routes anciennes, châteaux, plaines, ... En outre, vous y découvrirez une petite explication sur l'histoire de la commune, ainsi que des histoires et anecdotes racontées par de « vieux » Jettois.

Comment participer ?

Reliez ci-dessous les bonnes photos aux bons lieux et complétez le bulletin de participation avec vos nom, prénom et adresse. A envoyer, avant le 15 octobre 2012, au service Communication – à l'attention de Tom Holderbeke – chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10

Bulletin de réponse

Envoyez vos réponses, avant le 15 octobre 2012, au service Communication – à l'attention de Tom Holderbeke – Chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette.

La liste des gagnants sera publiée dans le Jette Info du mois de novembre et ils recevront le livret directement à leur adresse.

Nom

Prénom

Adresse

.....

Reliez la rue, l'endroit ou le bâtiment à la photo correspondante. Attention ! Il y a 15 réponses pour 10 photos, donc seulement 10 réponses correctes.

Photo 1

Photo 2

Photo 3

Photo 4

Photo 5

Photo 6

Photo 7

Photo 8

Photo 9

Photo 10

A. Place Cardinal Mercier

B. Collège Saint-Pierre

C. Avenue du Sacré-Cœur

D. Avenue Woeste

E. Rue Van Bortonne

F. Rue Theodor

G. Rue Leopold Ier

H. Place Laneau

I. Chaussée de Jette

J. Boulevard de Smet de Naeyer

K. Chalet du Laerbeek

L. Avenue Broustin

M. Rue Vandenschriek

N. Rue Werrie

O. Abbaye de Dieleghem